

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3598 du Mardi 7 Juin 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -

CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Assemblée annuelle de l'U.s.m.c (Union des supérieures majeures du Congo)

Vivre concrètement les appels de l'année de la miséricorde



Les participants à l'assemblée autour de l'évêque de Kinkala et du chargé d'affaires. (P.12)

Décès de Mohamed Ali

C'était la classe, la beauté, l'élégance!
(P.23)

Avis aux lecteurs

En raison de la célébration, le vendredi 10 juin 2016, de la Journée de la réconciliation nationale, la prochaine édition paraîtra, le jeudi 9 juin 2016. Bonne fête à tous !

Présentation du programme d'action du gouvernement à l'assemblée nationale



Face à «la détresse sociale», Clément Mouamba va recourir à «la justice distributive»!

(P.3)

Budget rectificatif 2016

Sous le signe de la réduction du train de vie de l'Etat

(P.5)

P.s.d.c (Parti social-démocrate congolais)

Clément Miérassa dénonce les violations de la nouvelle Constitution

(P.6)

70^e anniversaire de la fondation de la République d'Italie

A Brazzaville, Andrea Mazzella a relevé l'importance de la relation Europe/Afrique

(P.5)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 - 05 513 13 73 - 06 642 42 89

Editorial

Le semi-parlementaire réussira-t-il à nous conduire au bien-être?

(P.3)

Victorine Rachel Taty, auteur d'un ouvrage sur le secteur informel au Congo

«L'objectif de mon ouvrage est d'amener les acteurs du secteur informel vers une maîtrise de leurs activités»



(P.22)

MTN CONGO

L'ambassade d'Afrique du Sud célèbre la journée de l'indépendance sous les couleurs de MTN

C'est le vendredi 27 mai 2016 que la Représentation Diplomatique de la République d'Afrique du Sud au Congo-Brazzaville a célébré le 22^e anniversaire de sa Fête nationale. L'évènement qui a eu lieu à la résidence officielle de l'Ambassadeur d'Afrique du Sud au Congo, dans un cadre « fraternel », a enregistré la présence de plusieurs personnalités politiques, diplomatiques, administratives et militaires.

Après avoir entonné l'hymne sud-africain et « La Congolaise », Monsieur l'Ambassadeur Richard BALOYI a remercié ses convives, avant de restituer, brièvement, en guise de rappel, l'histoire et le combat d'un peuple pour accéder à la souveraineté nationale. S.E.M. BALOYI a rappelé le contexte de cette lutte pour la liberté qui a également vu Nelson Mandela accéder à la magistrature suprême, après 27 années d'emprisonnement pour un combat contre l'Apartheid, contre le racisme... Célébrer cette 22^e journée est aussi une occasion pour faire le point et réfléchir sur les progrès qui ont été accomplis, depuis 1994. Parmi ces derniers, citons l'amélioration de la qualité de vie des peuples noirs, les grandes avancées accomplies dans plusieurs domaines.

Rappelons que l'Apartheid a été une politique de discrimination et de ségrégation raciale conduite en Afrique du Sud par une minorité blanche à l'encontre de la majorité noire. Ce régime a impliqué la division politique, économique et géographique du territoire



M. & Mme Baloyi et M. Djibril Ouattara, DG de MTN Congo.

tion des objectifs et programmes de l'Agence 2063 du Plan de développement de l'Afrique»; avant de conclure en ces termes : « Ensemble, nous pouvons bâtir l'Afrique que nous voulons. Ensemble, nous pouvons placer l'Afrique dans une position stratégique, en vue de contribuer à l'édification d'un monde sûr, démocratique et paisible. »

l'Apartheid, a été une véritable gageure pour le Groupe MTN, a considéré Djibril OUATTARA, remettant ainsi en question l'assertion de l'écrivain français, René Dumond, selon laquelle « l'Afrique noire est mal partie ».

D'émanation africaine, et principalement sud-africaine, MTN Congo justifie son lien à la nation arc-en-ciel à travers une participation régulière aux différentes initiatives et festivités de celle-ci ; par exemple, courant septembre 2012, MTN Congo a eu une part active lors du lancement du premier vol direct Johannesburg-Brazzaville, par la compagnie aérienne sud-africaine South African Airways (SAA). Un exemple, parmi tant d'autres, de la bonne qualité des relations que cette entreprise entretient avec les institutions nationales et diplomatiques en République du Congo.

Au niveau de la représentation gouvernementale, les ministres de l'enseignement supérieur, M. Bruno Jean Richard ITOUA et des zones économiques spéciales, M. Alain AKOUALAATIPALU, ont, tour à tour, rappelé le rôle qu'a joué la République du Congo dans la lutte contre l'Apartheid.

Enfin, liant l'utile à l'agréable, l'ambassadeur de l'Afrique du Sud, M. Richard BALOYI, a convié les membres du gouvernement congolais présents, le directeur général de MTN, ainsi que les membres de la communauté sud-africaine, à la dégustation du gâteau d'anniversaire décoré aux couleurs du drapeau sud-africain.

L'Ambiance a été agrémentée par un orchestre congolais interprétant des compositions sud-africaines, durant toute la soirée, au cours de laquelle une tombola a été organisée par la compagnie South African Airways, offrant aux gagnants des billets Aller-Retour Brazzaville-Johannesburg.

MTN, everywhere you go!



sud-africain. Mis en place par le Parti National, en 1948, l'Apartheid s'est exercé jusqu'en 1991. C'est en devenant président de la République, en 1994, que le Madiba, Nelson MANDELA, a mis fin à ce régime. Par ailleurs, parlant de la qualité des rapports qu'entretiennent ces deux nations, S.E.M. BALOYI a pu dire que « la République d'Afrique du Sud et la République du Congo vont travailler ensemble pour la mise en œuvre de nos politiques respectives et pour la promo-

Partageant cette vision sud-africaine, le directeur général de la compagnie de téléphonie mobile, MTN Congo, M. Djibril OUATTARA, a, pour sa part, rappelé l'histoire de cette société, qui a débuté à Johannesburg, capitale de la République d'Afrique du Sud, d'où elle a conquis l'Afrique et le Moyen-Orient avec une extension dans vingt-deux Etats. « Réussir un business, en Afrique, et en République Sud-Africaine particulièrement, une décennie seulement après la chute du régime de

Présentation du programme d'action du gouvernement à l'assemblée nationale

Face à «la détresse sociale», Clément Mouamba va recourir à «la justice distributive»!

Nommé premier ministre, chef du gouvernement, le 23 avril 2016, par le président de la République réélu, Clément Mouamba a présenté, vendredi 3 juin 2016, aux députés, le programme d'action du gouvernement, au cours d'une plénière spéciale présidée par Justin Koumba, président de l'assemblée nationale. C'était en présence des membres du gouvernement. Une heure vingt minutes, c'est le temps qu'a duré la communication du chef du gouvernement qui, «face à la détresse sociale» de ses compatriotes, a décidé de faire de la «justice distributive», la base de son action gouvernementale. L'emploi, qui sera l'une des priorités des politiques publiques, est l'un des grands facteurs de cette «justice distributive».



Les membres du gouvernement.

Selon le premier ministre, la présentation du programme d'action du gouvernement intervient, au plan national, dans un contexte marqué par une situation pré et post-électorale qui donne la mesure de ce qui reste à faire collectivement dans les domaines de la paix, la stabilité, l'unité et la cohésion nationale. Il a, tout d'abord, rendu hommage au chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, en louant son action qui a permis de transformer les chefs-lieux des départements en des cités modernes, reliées toutes aux deux routes nationales, ou de remporter, entre autres, le succès des Onzièmes jeux africains organisés à Brazzaville, dans des complexes sportifs ultra-modernes. Mais, il a, tout de même, reconnu qu'à côté des progrès réalisés au cours des deux septennats écoulés, grâce aux recettes pétrolières, il y a des faiblesses qui constituent «à vrai dire, l'envers du succès de ces politiques». Il s'est inquiété de la dette publique qui, au 31 mars 2016, s'élève à 2.785 milliards de francs Cfa, dont 350 milliards de dette intérieure, répartie entre la dette sociale et la dette commerciale. La dette extérieure représentait près de 50% du Produit intérieur brut (P.i.b). «Si le pays ne prend pas le courage de s'ajuster par lui-même, il y sera contraint par la volonté des autres», a-t-il prévenu.

Au plan social, il a dépeint une situation préoccupante. «La croissance induite par l'exploitation du pétrole et les infrastructures de base, quoique louable, n'a été pas suffisamment inclusive», a-t-il constaté. Malgré des avancées significatives dans la prise en charge de certains actes médicaux (césarienne, traitement du paludisme, etc), les besoins du peuple congolais à satisfaire sont encore nombreux, a-t-il avoué. Il a épinglé la question lancinante du chômage et particulièrement du chômage des jeunes. «Je comprends le désarroi des parents qui ne supportent plus de voir leurs enfants en situation de détresse professionnelle, courir le risque d'une vie qui ne soit pas meilleure que la leur», a-t-il dit, à ce propos. Face à cela, Clément Mouamba

se montre volontairement optimiste. Car, pour lui, «les problèmes économiques et sociaux auxquels notre pays est confronté ne sont pas insurmontables». Puis, Clément Mouamba a décliné ce que son gouvernement fera, en s'inspirant du projet de société du chef de l'Etat dont il a rappelé les principaux axes.

Avant la mise en œuvre des différentes politiques publiques, il va, d'abord, commencer par «créer les conditions de la performance de l'action publique». L'action du gouvernement sera, pour ce faire, régulièrement évaluée, en s'appuyant sur deux structures qui seront mises en place: «l'Agence pour la promotion de la gestion axée sur les résultats et l'Agence pour l'évaluation de l'action gouvernementale». Dans les administrations publiques, il y aura le contrôle des agents de l'Etat et la lutte contre les anti-valeurs sera intensifiée, avec la réforme des organes existants. Un contrôle d'assiduité au travail, au moyen d'un système électronique en liaison avec le service de la solde du Ministère des finances. D'où sa volonté de réhabiliter le système des concours, pour accéder à la Fonction publique, afin de donner la chance à tous et de rendre effective l'automatisme de la prise en charge des retraités.

Ainsi, «la Fonction publique cessera d'être la colonie de vacances ou la cour de récréation des agents paresseux».

L'emploi est l'autre priorité du gouvernement, grâce à la diversification de l'économie nationale, la promotion de l'agriculture, de la pêche, de l'agro-industrie, de l'industrie, l'exploitation des mines, le développement des petites, moyennes entreprises, de l'artisanat, des technologies de l'information et de la communication, le tourisme et les loisirs, les banques, les acteurs financiers alternatifs, etc., auxquels des ressources seront consacrées. «Un plan d'action pour l'emploi des jeunes sera élaboré, à travers la mise en place d'un comité de pilotage», a-t-il souligné.

Le chef du gouvernement a, ensuite, cité les actions multisectorielles que son gouvernement va entreprendre, durant le quinquennat. «Toutes ces actions ne peuvent prospérer que dans un environnement viable aux plans juridictionnel, sécuritaire, diplomatique, social, foncier et climatique», a-t-il précisé. Ce faisant, il a énuméré les actions d'assainissement ou de redressement qui seront menées dans les domaines de la justice, du système national de sécurité, de la diplomatie, du social, de la gestion foncière et

de l'environnement.

Pour la promotion de la question genre, Clément Mouamba a promis de «faire adopter la loi sur la parité et faire aboutir la réforme du code de la famille». En ce qui concerne la réforme de l'Etat, les lois seront complétées par les décrets d'application et «dorénavant, tout projet de loi sera couplé au décret d'application y relatif». Enfin, il a promis la mise en place, dans les meilleurs délais, des conseils consultatifs prévus dans les dispositions de la nouvelle Constitution. Ainsi, sous l'autorité du président de la République, «mon gouvernement s'emploiera à préserver la paix comme condition essentielle du vivre-ensemble citoyen. Le dialogue est une nécessité et une exigence dans notre société, car il permet de réduire les frontières de l'incompréhension. Le dialogue avec tous, pour l'intérêt général, est une nécessité vitale et indispensable pour la cohésion nationale, aussi bien pour ceux qui résident au Congo que ceux de la diaspora», a déclaré le premier ministre, qui croit, fermement, que «les Congolais ont besoin d'un Etat impartial et équitable qui garantit l'égalité des chances à tous».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Programme d'action du gouvernement

Les grandes annonces de Clément Mouamba

En dehors de «la réalisation des actions multisectorielles», relatives aux projets de grands travaux, le premier ministre Clément Mouamba a fait, tout au long de son programme d'actions, quelques annonces de ce que son gouvernement va entreprendre. En les regroupant, voici ce que cela donne:

- créer les conditions de la performance de l'action publique;
- créer l'Agence pour la promotion de la gestion axée sur les résultats;
- créer l'Agence pour l'évaluation de l'action gouvernementale;

- installer des équipements de contrôle dans les administrations publiques;
- donner à la diversification de l'économie nationale, un contenu programmatique;
- traiter, dans l'urgence, la question de l'emploi;
- créer trois académies et cinq pôles universitaires départementaux;
- requalifier le logement social, pour en faciliter l'accès;
- mener un dialogue régulier entre les services gouvernementaux et les représentants du secteur privé;
- mettre en place un plan d'action pour l'emploi des jeunes;
- créer des services d'accompa-

- gnements des très petites, petites et moyennes entreprises;
- apurer tous les dossiers de recrutement et de retraite qui connaissent des retards considérables dans le circuit administratif régulier;
- mettre un terme aux lenteurs administratives dans les administrations publiques;
- réhabiliter le système des concours pour l'accès à la Fonction publique;
- faire adopter la loi sur la parité;
- rendre effective l'assurance maladie;
- commander un rapport sur le fonctionnement du système éducatif national;
- étudier avec les collectivités

Editorial

Le semi-parlementaire réussira-t-il à nous conduire au bien-être?

Le premier ministre a présenté le programme d'action de son gouvernement, devant les députés dont la mission est de contrôler sa réalisation. C'est la nature du régime semi-parlementaire dans lequel le gouvernement peut être censuré par les élus du peuple, s'il ne parvient pas à réaliser des politiques publiques qui combinent les attentes du souverain primaire.

En lui-même, le changement de Constitution a entraîné une rupture des habitudes politiques. Hier, en régime présidentiel, le gouvernement conduit par le président de la République, lui-même, était à l'abri de toute censure parlementaire. Il n'avait de compte à rendre qu'à son chef. La conséquence en est qu'en dépit des progrès réalisés dans la construction des infrastructures de base, grâce à la manne pétrolière, le volet social a été le parent pauvre du régime présidentiel. Puisque les ministres s'abritaient derrière le chef de l'Etat qui leur garantissait une longévité imperturbable au gouvernement, de nature à assurer leur propre prospérité, en dépit des résultats peu performants des politiques publiques qu'ils conduisaient dans certains domaines.

Le premier ministre Clément Mouamba en a fait un constat préoccupant. Il a parlé de «détresse sociale», du «désarroi des parents» face à la question du chômage des jeunes, par exemple. On n'en serait peut-être pas là, si la gestion publique était soumise à l'obligation de résultat.

En présentant le programme d'action de son gouvernement, devant l'assemblée nationale, le premier ministre a, en même temps, déclenché le suivi, par le parlement, de la réalisation des actions programmées. Ses engagements sont forts, mais le temps lui est compté. Clément Mouamba est obligé de mettre son gouvernement au travail, comme il se doit et surtout, redresser une administration publique dont il a, lui-même, décrit les faiblesses, parlant du caractère paresseux des fonctionnaires. Les parlementaires ont, maintenant, en main son programme d'action sur la base duquel ils vont l'interpeller, tout comme les membres du gouvernement, dans les volets précis des différentes politiques publiques mises en œuvre. Le premier ministre a prévu, lui-même, les mécanismes d'évaluation du travail de ses ministres. C'est une bonne option, pourvu qu'il y parvienne. La gouvernance par la preuve, avec comme base la gestion axée sur les résultats, garantit l'efficacité de l'action publique, mais que c'est difficile, en politique, d'instaurer la culture des résultats. La politique au Congo est telle que tout est dilué dans les discours et la réalisation des infrastructures de base est devenue l'arbre qui cache la forêt.

L'action d'un gouvernement est appréciée à travers la lutte contre le chômage, la corruption et la pauvreté; le respect des droits de l'homme; la performance économique par le niveau de croissance du P.i.b; la transparence dans la gestion publique, la gouvernance démocratique et électorale, l'accès aux conditions de base que sont le logement décent, l'eau courante, l'électricité, l'hygiène, l'éducation, la qualité de l'offre de santé, la sécurité publique, etc. Le régime semi-parlementaire qu'a institué la nouvelle Constitution est, désormais, à la base de la gestion publique. Demain, on ne devrait plus se plaindre de la longévité des ministres, alors que les résultats de leur gestion publique indiquent le contraire, car la représentation nationale a, dorénavant, les moyens nécessaires pour faire que cela ne soit plus ainsi. Les parlementaires devront insuffler un climat de gestion publique conduisant l'exécutif à réaliser ce qu'il promet. Car, la gestion publique ne donne des résultats au profit du développement qu'encadrée par des mécanismes de contrôle et de sanction. Pourvu que la stabilité démocratique, qui permet le changement des acteurs sans affecter la continuité des institutions, soit garantie. On peut dire que, désormais, tout est en place, pour que la vie démocratique monte en puissance dans ce quinquennat, afin d'atteindre les résultats escomptés.

Joachim MBANZA

locales, les idées de projets et les moyens de mettre en œuvre, pour sortir du paradoxe entre la vénération des morts et l'abandon des cimetières;

- réaliser une étude pour créer un corps d'enseignants itinérants;
- réactiver le service d'hygiène;
- faire adopter le projet de loi

déterminant le statut de l'opposition;

- construire près de 200 kilomètres de routes bitumées et/ou pavées, chaque année, dans les agglomérations et les communautés urbaines, avec pour conséquences immédiates la création de nombreux emplois.



LE RESEAU DES SMARTPHONES

AIRTEL TOUR S'INVITE CHEZ VOUS

Activations, réactivations sim gratuites,
services clients, identifications...et
concours chaque semaine dans
votre arrondissement

AG Partners (#)



Budget rectificatif 2016

Sous le signe de la réduction du train de vie de l'Etat

Le conseil des ministres qui s'est réuni le mercredi 1^{er} juin 2016, au Palais du peuple, à Brazzaville, sous le patronage du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, en présence du premier ministre, Clément Mouamba, a adopté le projet de loi portant loi de finances rectificative pour l'année 2016, qui prévoit des ressources budgétaires d'un montant total de 2.121,5 milliards de francs Cfa, contre 2333,3 milliards de francs Cfa, dans la loi de finances initiale, soit une baisse de 10%, consécutive à la réduction du train de vie de l'Etat. Mais, le président de la République a décidé de mettre l'accent sur les priorités suivantes: la municipalisation accélérée du département de la Bouenza et la poursuite des travaux d'infrastructures déjà amorcés.

Les recettes pétrolières constituant l'essentiel des ressources du budget de l'Etat, le projet de loi de finances rectificative pour 2016 a été fait sur la base de 35 dollars le baril de pétrole congolais, soit une décote de 4,46 dollars par rapport au prix du baril de Brent réferé à 39,468 dollars américains, et un cours moyen du dollar américain à 600 francs Cfa.

Le compte-rendu fait par le ministre Thierry Mounkala, porte-parole du gouvernement, explique ce qui suit: «Abordant la situation économique nationale, le ministre Nganongo a noté qu'en dépit d'un contexte difficile, le Produit intérieur brut (P.i.b) du Congo devrait connaître une croissance de 4,4%, en 2016, en raison notamment de la légère augmentation de la production pétrolière générée par la mise en production, fin 2015, du gisement dit Moho-Nord, laquelle devrait passer de 89 millions de barils, en 2015, à 94,125 millions de barils, cette année.

Cette augmentation de la production pétrolière ne compense, malheureusement, pas la forte baisse de son prix de vente, ce qui rend difficile l'exécution du budget de l'Etat exercice 2016. A ce stade, le Congo subit une forte chute des recettes pétrolières, lesquelles passent d'une prévision de 750 milliards de francs Cfa, dans la loi de finances initiale, à 544 milliards de francs Cfa. (...)

Sur cette base et en tenant compte des recettes fiscales hors-pétrole, le projet de loi de finances rectificative prévoit des ressources budgétaires d'un montant total de 2.121,5 milliards de francs Cfa, contre 2.333,3 milliards de francs Cfa, dans la loi de finances initiale, soit une baisse de 10%.

Les recettes des impôts et des douanes demeurent inchangées, à 1.046,6 milliards de francs Cfa, et ce notamment, grâce à l'élargissement de l'assiette de la taxe sur les transferts de fonds, de la taxe sur le trafic des communications électroniques, ainsi que de la taxe

unique sur les salaires.

Les recettes courantes non fiscales se situent à 579,7 milliards de francs Cfa, contre 785,6 milliards de francs Cfa, dans la loi de finances initiale, soit une diminution de 35,5%.

Les recettes externes demeurent au même niveau, à 339,3 milliards de francs Cfa, et ce conformément à la mise en œuvre du partenariat stratégique avec la Chine.

Quant aux charges budgétaires (dépenses), établies sur la base de la recherche d'une plus grande efficacité économique, ainsi que celle de l'amélioration des services publics, leur montant s'élève à la somme de 2.396 milliards de francs Cfa, dans la loi de finances initiale, soit une contraction de 8,8%.

La masse salariale supportée

par l'Etat reste inchangée, à 410,1 milliards de francs Cfa. Les dépenses de fonctionnement courant passent, quant à elles, de 319,5 milliards de francs Cfa à 301,3 milliards, soit une baisse de 6%, matérialisant la volonté de l'Etat de donner l'exemple, en réduisant son propre train de vie, compte tenu de la conjoncture.

Les dépenses d'investissement s'établissent à 1.306,7 milliards de francs Cfa, contre 1.510,5 milliards, initialement, soit une diminution de 15,6%. Il est à noter que, malgré la conjoncture délicate, le gouvernement entend maintenir un niveau d'investissement élevé, pour permettre à l'Etat de soutenir l'activité économique et continuer à jouer son rôle de stimulateur de la croissance de notre pays.



imprimerie Saint-Paul

S.A. au capital de 24.250.000 - C.A. - R.C.M.N. N° 02-24-027 - N°1122007-10000570150
 Siège social: Place de la Cathédrale Sacré-Coeur
 B.P. 229 - Tél: (00 242) 06 872 43 27
 E-mail: info@imprimerie2016@hotmail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.
 L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- * impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers
- * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
 Contactez: 06 672 45 27

Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU
 Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09
 Collaboratrice: Elisabeth NTSONI
 Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67

Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

Présidence de la République

Denis Sassou-Nguesso a annoncé ses priorités pour 2017

Lors du conseil des ministres du mercredi 1^{er} juin 2016, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a indiqué au gouvernement conduit par le premier ministre, Clément Mouamba, les réalisations prioritaires qui vont marquer le budget de l'Etat exercice 2017, conformément à son projet de société «La marche vers le développement. Allons plus loin ensemble». Son souhait est de voir les ressources budgétaires allouées aux grands projets susceptibles d'avoir une incidence sur la vie des Congolaises et des Congolais. Le président de la République a indiqué les grandes priorités de l'exercice budgétaire 2017, notamment:

- la mise en route effective de l'activité des entreprises situées sur la Zone industrielle de Maloukou, grâce à l'arrivée effective de l'énergie électrique, ce qui permettra la création des 2000 emplois prévus dans un premier temps;
- la construction du pont sur le Niari, qui va permettre la finalisation du grand projet de cimenterie situé à Yamba (département de la Bouenza), en permettant l'arrivée des gros équipements attendus, afin d'engager la production, estimée à un million de tonnes de ciment chaque année;
- le lancement de l'unité de production de panneaux solaires, en partenariat avec la société chinoise Z.t.e;
- la mise en service effective des premiers modules de l'hôpital «Mère et enfant» Blanche Gomez, à Brazzaville, ainsi que ceux de l'Hôpital spécialisé d'Oyo (département de la Cuvette);
- l'ouverture effective des premiers modules de l'Université de Kintélé, et ce, si possible, dès la rentrée 2016-2017;
- la finalisation et le lancement des activités du second lycée d'excellence, ainsi que de l'Ecole des métiers, tous deux situés dans le département de la Cuvette.

Mise en place d'un comité interministériel pour lutter contre les érosions

Dans les urgences, lors du conseil des ministres du mercredi 1^{er} juin dernier, le chef de l'Etat a instruit son gouvernement à propos des érosions et autres phénomènes naturels qui affectent les villes de Pointe-Noire et de Brazzaville. Il a prescrit au premier ministre, chef du gouvernement, la mise en place d'un comité interministériel, chargé de gérer le problème des érosions dans les deux villes. Le chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, a précisé que les Ministères concernés par cette problématique devront mettre en œuvre les actions nécessaires, afin d'apporter des réponses concrètes et pratiques à cette question et ce, si possible, avant la reprise de la saison dite des grandes pluies. Comme on peut le constater, le gouvernement devra mettre les bouchées doubles, pour soulager les populations des quartiers confrontés aux érosions et aux inondations dans les deux plus grandes villes congolaises.

70^e anniversaire de la fondation de la République d'Italie

A Brazzaville, Andrea Mazzella a relevé l'importance de la relation Europe/Afrique

A l'occasion du 70^e anniversaire de la fondation de la République d'Italie, l'ambassadeur italien au Congo, Andrea Mazzella, a offert, jeudi 2 juin 2016, à sa résidence, à Brazzaville, une réception à laquelle ont pris part un nombre considérable d'invités, notamment près d'une dizaine de membres du gouvernement, des représentants des différentes institutions civiles, militaires et religieuses, des membres du corps diplomatique accrédités au Congo et des organisations internationales, sous l'animation de l'orchestre symphonique kimbanguiste. Cette importante présence des différents responsables a honoré l'amitié congolo-italienne. Dans son message, le diplomate italien a souligné l'importance de la relation entre l'Europe et l'Afrique.

L'ambassadeur italien a, tout d'abord, rappelé la date du 2 juin 1946, le jour où le peuple italien, suite à un référendum populaire, instaura la République, après les événements tragiques de la Seconde guerre mondiale. Cette date importante a marqué l'histoire de l'Italie, suite à la résistance contre la dictature. Pour Andrea Mazzella, «c'est un parcours ancré dans le respect des valeurs de l'Europe et de son intégration, aussi bien de la solidarité et de la coopération entre les peuples et les nations».

A l'occasion de cet anniversaire, il a partagé quelques réflexions faites par le président italien et le président du conseil à la première conférence internationale italo-africaine, qui s'est

déroulée, le 18 mai dernier, au Ministère italien des affaires étrangères, à Rome. Pour lui, «cet événement, qui a fait suite aux nombreuses missions d'Etat du gouvernement italien en Afrique, démontre, encore une fois, que l'Italie a pris conscience de la profonde interconnexion entre les destins de l'Afrique et de l'Europe. Force est de constater que la mondialisation, d'une part, et les crises politiques, d'autre part, qui ont affaibli la stabilité de plusieurs pays, même africains, ont réduit les distances géographiques et rendu les frontières particulièrement perméables. Cette interdépendance des destins qui concerne, bien sûr, les problèmes et les difficultés, mais aussi, les opportunités, exigent d'harmoniser nos agendas



Les membres du gouvernement et quelques invités.

politiques respectifs et de les rendre cohérents les uns avec les autres, de la manière la plus efficace possible».

«Grâce à sa conformation géographique et à ses traditions culturelles, l'Italie se place aux antipodes des logiques de division et de séparation. Elle représente, même du point de

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
 e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



Andrea Mazzella.

vue politique, un pont idéal et un canal de communication, de valeurs, d'intérêts, d'actions concrètes entre l'Europe et

l'Afrique. C'est pour cette raison que nous essayons d'orienter plus que possible le reste de l'Europe et l'Afrique vers une collaboration plus profonde, pour la recherche des solutions à des défis qui sont communs et globaux et qui nécessitent, en tant que tels, une approche partagée», a-t-il poursuivi.

L'ambassadeur d'Italie a aussi parlé de la fondation Avsi, d'origine italienne, qui se déploie dans l'amélioration de la situation socio-économique des personnes vivant avec handicap dans le département de Pointe-Noire. D'ailleurs, les animateurs, au niveau du Congo de cette fondation, ont été présentés à cette réception.

Philippe BANZ

Des hommes cagoulés braquent des responsables locaux de l'enseignement à Missafou

Au deuxième jour du déroulement du baccalauréat général, session de juin 2016, le convoi dans lequel voyageaient le directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation du Pool, Auguste Bidzouta, et ses accompagnateurs a été victime d'un braquage sur le tronçon de route Missafou-Mindouli de la Nationale 1. En provenance de Kinkala, chef-lieu du département, ils se rendaient à Mindouli, pour accueillir le ministre Anatole Collinet Makosso, qui était en train de faire la ronde des centres d'examen dans le pays. Après avoir dépassé Missafou, un groupe des gens armés et cagoulés a fait irruption sur la route, les ont fait descendre et leur ont demandé de se coucher, pour les dépouiller de tout, tranquillement: sacs, chaussures, argent, etc. Les bandits armés, portant des tenues débrayées, ont tout emporté. Qui sont-ils? Difficile de les identifier. Libérés, après trente minutes de sueurs froides, les victimes ont quitté les lieux en quatrième vitesse, en poussant, malgré tout, un ouf de soulagement!

Elle accouche avant de passer le baccalauréat

Une candidate au baccalauréat général a eu la joie et le grand bonheur de donner naissance à un beau bébé, le jour de l'examen, à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza. Il s'agit de mademoiselle Edwige Tamba, élève en Terminale D. A 6h, le nouveau-né, souriant, est arrivé. Cela n'a pas empêché la jeune maman d'aller à son centre d'examen et, à 8h, de composer, comme si rien ne s'était passé. Dans l'ensemble du pays, le baccalauréat s'est bien déroulé. Toutefois, deux tenanciers de laboratoires de prétendues fuites des matières d'examen ont été démantelés, à Brazzaville, précisément dans la rue Mbandza-Ndounga, à Mikalou, un quartier de Talangai, et derrière le Lycée Nganga Edouard, tandis qu'à Pointe-Noire, un jeune homme qui envoyait des messages électroniques, par téléphones, sur certains sujets, a été pris la main dans le sac.

Accusé d'être franc-maçon, un homme échappe à un assassinat

Un homme a été agressé, sauvagement, à l'arme blanche, dernièrement, au quartier Tchimbamba Vachero, dans le premier arrondissement de Pointe-Noire. D'après la victime, l'agresseur serait son propre frère cadet. Il a fait irruption à son domicile, vers 1h du matin, et l'a poignardé, à l'aide d'une machette. Celui-ci, sur la foi des révélations d'un pasteur d'église d'éveil, l'accuse de pratique mystique et d'être à l'origine des problèmes de santé de leur mère, dont la victime supporte, pourtant, les frais d'hospitalisation. L'agressé, grièvement blessé à la tête et au bras, n'a dû son salut qu'à l'intervention de la police et a été conduit dans un hôpital où ses jours ne seraient plus en danger. L'auteur de l'agression a pris la fuite, mais la police est à ses trousses. Mettra-t-elle la main sur lui?

Un cambrioleur mal inspiré tabassé à mort à Pointe-Noire!

La semaine passée, aussi, a été mis hors d'état de nuire, par les habitants du quartier Tchimagani, à Pointe-Noire, un voleur qui écumait, impitoyablement, le voisinage. Il a été surpris en train de défoncer la porte d'une maison. Mais, de l'intérieur, un occupant a réussi de le retenir par son bras et l'a livré aux voisins, qui l'ont tabassé à mort. Il a, toutefois, survécu à ses blessures et peut s'estimer heureux, car à Tié-Tié, le troisième arrondissement de la capitale économique, un présumé braqueur a été brûlé vif, il y a quelques mois.

Bertrand Cochery, nouvel ambassadeur de France au Congo

Selon la Lettre du Continent, dans son édition n°730 du 3 juin 2016, la France a nommé son nouvel ambassadeur au Congo, en remplacement de Marcel Vidon qui a fait valoir ses droits à la retraite. Il s'agirait de Bertrand Cochery, né le 3 octobre 1959 et diplômé de philosophie de l'Institut d'études politiques de Paris. Son précédent poste est Conakry (Guinée). Il paraît que ce diplomate, amateur de l'Afrique, est relativement rompu à l'art de la médiation. Dans ce domaine, on peut dire qu'il aura du boulot à Brazzaville.

A Mfilou, on colmate les nids de poule

Ce début de saison sèche va, peut-être, permettre au tronçon de route allant du rond-point de La Base à l'hôpital de Mfilou, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, de faire peau neuve. On colmate, en ce moment, ces dizaines de nids de poule, qui se transforment en véritables lacs après la pluie. Déjà, les nids de poule qui occasionnaient des embouteillages, entre le rond-point de La Base et le rond-point Mouhomi, tout comme ceux se trouvant au niveau de l'arrêt Gothia ont été bouchés. Le travail s'est fait de nuit. Il reste à attaquer les trous du rond-point Mouhomi et ceux de son prolongement, l'avenue Ngamaba. Cette réfection ira-t-elle à son terme et atteindra-t-elle les autres routes goudronnées de la ville-capitale? Il le faut bien.

P.s.d.c (Parti social-démocrate congolais)

Clément Miérassa dénonce les violations de la nouvelle Constitution

Le P.s.d.c (Parti social-démocrate congolais), membre du Frocad (Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique), a publié, mardi 31 mai 2016, une déclaration portant sur les violations «quasi permanentes dans l'impunité totale par le pouvoir en place des lois et règlements de la République et particulièrement de la loi fondamentale de la constitution du 6 novembre 2015», a expliqué Clément Miérassa, son président.



Clément Miérassa.

Pour le président du P.s.d.c, les violations de la Constitution se passent dans un environnement où l'on ne cesse de déclarer que «nul n'est au-dessus de la loi». Clément Miérassa a constaté le non-respect des articles 22, 9 et 11 de la nouvelle Constitution qui disposent: «Tout citoyen a le droit de circuler librement sur l'ensemble du territoire national et d'y revenir, sauf si cette liberté fait l'objet de restriction par voie judiciaire ou administrative; la liberté de la personne humaine est inviolable. Nul ne peut être arbitrairement accusé, arrêté ou détenu. Tout prévenu est présumé innocent, jusqu'à ce que sa culpabilité ait été établie, à la suite d'un procès juste et équitable, garantissant les droits de la défense. Toute personne arrêtée est informée de ses droits dans une langue qu'il comprend. Tout acte de torture, tout traitement cruel, ou dégradant est interdit».

Ces «graves atteintes aux libertés individuelles s'illustrent aujourd'hui», selon lui, «par les interdictions de la libre circulation sur l'ensemble du territoire et de sortie du territoire national de plusieurs responsables politiques des partis de l'opposition; des rafles qui s'opèrent dans les quartiers des grandes villes du pays; des arrestations et détentions arbitraires des militants et sympathisants des partis de l'opposition congolaise; l'assignation à résidence de certains candidats de l'opposition à l'élection présidentielle». Le président du P.s.d.c a fait remarquer que les membres du gouvernement sont en porte à faux avec la loi fondamentale. «Ils ont déjà eu plusieurs activi-

tés et déballé devant la presse leurs feuilles, bien avant que le premier ministre, chef du gouvernement, n'ait présenté, devant l'assemblée nationale, le programme d'action du gouvernement». Il a parlé de «l'attente de la population de voir, enfin, les dirigeants et acteurs politiques déclarer leurs patrimoines. Ce geste sera un signal fort pour la lutte contre les antivaleurs et l'expression de la volonté de soutenir la vision du changement et de la rupture», a indiqué Clément Miérassa. Celui-ci pense que ceci est valable aussi pour le président de la République, qui a prêté serment de respecter et de faire respecter la Constitution, et

de défendre la Nation et la forme républicaine de l'Etat. «L'article 55 de la Constitution dispose que tout citoyen, élu ou nommé à une haute fonction publique, est tenu de déclarer son patrimoine, lors de sa prise de fonctions et à la cessation de celles-ci, conformément à la loi», a rappelé le président du P.s.d.c, dans sa déclaration qui dénonce «l'incapacité» du pouvoir du chef de l'Etat de respecter les lois de la République. «La non-déclaration de leurs patrimoines par les dirigeants peut être considérée comme, en réalité, un soutien à la perpétuation des antivaleurs, comme la corruption, le népotisme et autres...». Comme mesures urgentes à prendre, le P.s.d.c demande «la libération immédiate de tous les militants et sympathisants des partis de l'opposition, arrêtés et détenus arbitrairement dans les commissariats de police, la direction générale de la surveillance du territoire et la Maison d'arrêt, ainsi que la levée des mesures d'assignation à résidence de certains candidats à l'élection présidentielle et la de libre circulation et de sortie des responsables de l'opposition sur l'ensemble du territoire national».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Vie politique nationale

Prince Merveilleux Nsana à la tête d'un nouveau parti, le P.d.r

Jeune acteur politique, Prince Merveilleux Nsana a lancé un parti politique dénommé: P.d.r (Parti des démocrates pour le renouveau). Situé au centre, ce nouveau parti entend, selon lui, défendre les «vraies valeurs du centre». «Devant ce qui constitue comme un impératif du temps incontournable, nous déclarons résolu, à travers cette structure politique, de faire de l'unité nationale une vraie préoccupation permanente», a déclaré Prince Merveilleux Nsana, au cours d'un point de presse qu'il a animé, dimanche 29 mai 2016, au siège dudit parti, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville.,



Prince Merveilleux Nsana

D'entrée de jeu, le président du P.d.r a, tout d'abord, rappelé aux journalistes la motivation de la création de ce parti: «Pendant trois jours, ici à Brazzaville, dans l'arrondissement 2 Bacongo, des jeunes ressortissants de divers départements du Congo, sans distinction de sexe, de religion, qui aspirent à la paix et qui s'engagent à la préserver jalousement, pour l'intérêt supérieur de la Nation, ont décidé de créer un nouveau parti». Prince Merveilleux Nsana estime que c'est le parti de la rupture, un

instrument politique par lequel le peuple congolais, les jeunes, en particulier, qui ont toujours été manipulés, sacrifiés à des fins politiques personnelles, pourront trouver leur place et faire entendre, librement, leur voix, d'une manière démocratique et pacifique. Le président du P.d.r a rendu un vibrant hommage aux pères de l'indépendance qui ont su militer et lutter pour le bien-être des populations. «C'est dans cette optique qu'il sied de rappeler que le Congo a connu divers conflits qui l'ont aussi endeuillé, mais ses filles et fils ont toujours su se retrouver autour d'une table, au «mbongui», afin de trouver un compromis sans faire appel aux puissances onusiennes. Ce qui revient à dire que le dialogue est le cheval de bataille des Congolais», a-t-il dit. Pour lui, il faut, dorés

et déjà, combattre le démon de haine, de division, car il est temps que «nous œuvrions, tous, pour une bonne organisation de notre pays, condition sine qua non du succès de tout projet et de toute entreprise». «Le président du P.d.r, a, par ailleurs, salué la mise en place du premier gouvernement de la République avec, en son sein, son premier ministre. Nous marquons notre disponibilité à accompagner ce nouveau gouvernement dans ses actions salvatrices à créer une réelle rupture», a-t-il indiqué. Pour lui, la présence des jeunes dans l'appareil gouvernemental

constitue une volonté remarquable de préparer, sainement, les jeunes à assurer la gestion des affaires publiques, «c'est pourquoi nous les exhortons au travail, avec un esprit d'intégrité et d'abnégation». Et dans le cadre de l'exécution de la nouvelle constitution, précisément la mise en place des institutions, à l'instar des conseils consultatifs de la jeunesse, de la femme, du conseil national du dialogue, le P.d.r demande aux dirigeants que le principe de parité soit pris en compte dans la composition de ces institutions, autrement dit, la représentativité des composantes de la majorité, de l'opposition, des partis du centre et de la société civile.

Pascal-Azad DOKO

LA SEMAINE AFRICAINE
Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tel:05.557.78.71
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo

Lancement des travaux d'extension de l'ambassade américaine

Le ministre d'Etat Claude Alphonse N'Silou, ministre de la construction, de l'urbanisme, de la ville et du cadre de vie, a procédé, jeudi 2 juin 2016, au lancement des travaux d'extension de l'ambassade américaine à Brazzaville. Au cours d'une cérémonie, en présence de Mme Stéphanie Sullivan, ambassadeur des Etats-Unis au Congo, de Mme Destinée Ermela Doukaga, ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, et d'Andy Khan, directeur de projet du bureau des opérations de construction d'Outre-Mer du département d'Etat Américain. Le coût global des travaux d'extension de l'ambassade américaine s'élève à 17,4 milliards de francs Cfa et seront exécutés pendant deux ans.

Selon Andy Khan, le projet a commencé aussi bien avec l'ambition de faire face aux importantes exigences de sécurité qu'avec le désir de transmettre les valeurs de franchise et de durabilité. Pour ce projet, le cabinet d'architecture K.c.c.t, basé à Washington, a mis au point une conception architecturale qui complète et élargit merveilleusement le complexe existant. Les travaux, qui sont réalisés par Arkel Ortadogu, une entreprise américano-turque, basée aux Etats-Unis et à Ankara, absorbent une main d'œuvre de 150 travailleurs congolais.

L'extension de l'ambassade américaine comprendra une nouvelle résidence pour les marines, un bâtiment annexe de l'ambassade, un entrepôt ou magasin à deux niveaux, un service de contrôle d'accès dans la concession, une station de haute capacité pour le traitement des eaux usées et un nouveau terrain de basketball. Le projet prévoit de nouvelles caractéristiques, comme les panneaux solaires, l'utilisation

des capteurs d'occupation et des systèmes d'éclairage Led moins consommateurs d'énergie. Les bâtiments en construction seront dotés d'ombrelles aux différents endroits stratégiques, afin de réduire la chaleur et les accessoires de plomberie pour économiser l'eau.

Pour Mme Stéphanie Sullivan, le projet d'extension de l'ambassade américaine est un signe concret des liens durables entre les Etats-Unis d'Amérique et le Congo, établis le 15 août 1960, et d'un partenariat solide traduisant l'intention des Etats-Unis de rester engagés au Congo. Ce projet combine l'innovation et la créativité des ingénieurs avec leur savoir-faire. Il va employer 150 Congolais qui n'auront pas seulement du travail, mais qui vont aussi accroître leur expertise technique dans le domaine de la construction. «La conception écologique reflète un domaine important de la coopération bilatérale. Etant donné que le bassin du Congo inclut la deuxième plus grande



Pendant le lancement des travaux de l'extension de l'ambassade des U.s.a.



Une vue de la maquette.

forêt vierge au monde et abrite une faune d'animaux menacés et six mille plantes tropicales, il est donc approprié que le nouvel aménagement ajoutera plus de cinquante nouveaux arbres», a-t-elle indiqué. Selon elle, les Etats Unis vont tout faire pour soutenir le deuxième poumon vert de la planète, en réduisant les émissions de carbone.

Après la série des allocutions,

le ministre d'Etat Claude Alphonse N'Silou, accompagné de sa collègue Destinée Ermela Doukaga, de Mme Stéphanie Sullivan et d'Andy Khan, a procédé au lancement officiel des travaux d'extension de l'ambassade américaine.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Coopération Congo-Chine

La Chine entend accompagner le Congo dans la construction d'un port à Pointe-Noire

Du 31 mai au 4 juin 2016, une délégation d'experts chinois, accompagnée par Zhou Yuxiao, a séjourné au Congo, dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions du forum de coopération sino-africain, qui avait eu lieu, du 3 au 5 décembre 2015, à Johannesburg (Afrique du Sud). Au cours de leur séjour, les membres de la délégation chinoise ont eu une séance de travail, mardi 31 mai 2016, avec le gouvernement congolais, représenté par Jean-Jacques Bouya, ministre de l'aménagement du territoire et des grands travaux, et Alain Akouala Atipault, ministre des zones économiques spéciales. L'objectif de leur visite est de mener des études de faisabilité en matière de création des zones économiques spéciales au Congo.



La partie congolaise et chinoise, pendant la séance de travail.

La Chine accompagne le Congo dans un partenariat stratégique et c'est conformément à la position prise par le président chinois, Xi Jinping, l'année dernière, au sommet sino-africain de Johannesburg, sur sa vision, que la Chine veut développer un partenariat industriel avec l'Afrique. Ce partenariat industriel passe par quatre pays africains, dont le Congo, en s'appuyant sur la vision du chef de l'Etat congolais et surtout, sur les progrès que le pays a déjà réalisés concernant les études de faisabilités des zones économiques spéciales.

Pour Zhou Yuxiao, la coopération industrielle est très importante pour élargir les zones économiques spéciales. En effet, a-t-il souligné, la Chine a une expérience très riche en la matière, c'est pourquoi elle souhaite partager cette coopération avec les pays africains, notamment le Congo. «Nous savons que le gouvernement congolais envisage de construire quatre zones économiques spéciales et nous voulons l'accompagner dans cette construction, en commençant par celle du port pour le développement économique et la création des emplois», a-t-il fait savoir.

Pour sa part, le ministre Akouala-Atipault a souligné que la Chine s'intéresse à aider le Congo, parce qu'en trente années, elle est devenue la deuxième puissance économique mondiale, à travers quatre zones économiques spéciales. «Compte tenu de la vision du président Denis Sassou-Nguesso et du fait que nous avons avancé sur les études de faisabilité, à travers une expertise mondiale, les experts sont venus pour recueillir un certain nombre d'informations. Le choix de Chinois s'est porté sur la zone économique spéciale de Pointe-Noire, pour construire un port et nous mettrons à la disposition de ces experts, toutes les informations nécessaires», a-t-il précisé.

Il sied de noter qu'après la visite du Port autonome de Pointe-Noire et des sites de la zone économique spéciale et du port minéralier, la délégation chinoise a échangé avec d'autres membres du gouvernement, notamment les ministres des finances, et de l'aviation civile.

La visite des experts donne une impulsion forte à la concrétisation de la volonté politique du président Denis Sassou-Nguesso, qui vise à améliorer le bien-être des populations par la diversification de l'économie nationale.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

aux comportements déviants et aux actes répréhensibles qui n'honorent pas notre société. «En effet, les jeunes ont été emmenés à découvrir la cause de leur déviance, à se remettre en confiance, à valoriser et à se donner corps et âme à cette activité menée par le haut-commissariat, en vue de se remettre en cause et de renoncer à toute sorte de violences», a souligné la directrice des programmes. Signalons que cette série de

rencontres de sensibilisation va se poursuivre dans d'autres arrondissements de la ville-capitale et à l'intérieur du pays. Enfin, signalons que les Clubs citoyens d'écoute sont des structures de relais du haut-commissariat installées dans les quartiers, en vue de ramener les jeunes qui ont perdu les valeurs civiques et morales sur la voie de la raison.

Pascal BIOZI KIMINO

Haut-commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale

Cent onze jeunes déscolarisés édifiés à la culture citoyenne

«Jeune, la violence détruit ta vie», c'est sur ce thème principal que le Haut-commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale a entamé, du 4 au 27 mai 2016, à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, une série de rencontres citoyennes, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation aux valeurs civiques et morales à l'endroit des jeunes déscolarisés et des groupes défavorisés. Cette campagne relève du microprojet intitulé: «Eveil à la conscience citoyenne», financé, entièrement, par le Fonds d'appui aux initiatives sectorielles locales du projet Micab II (Microprojets communaux et associatifs à Brazzaville - phase 2) au profit des jeunes déscolarisés.

La deuxième phase du Micab est mise en œuvre par le Gret (Groupe de recherches et d'échanges technologiques), une O.n.g française fondée en 1976, spécialisée dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales, avec le soutien financier de l'Union européenne et de l'A.f.d (Agence française de développement).

Placée sous la supervision de Mme Régine Kenzo, directrice des programmes au Haut-commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale, la première étape d'une série de rencontres a regroupé cent onze jeunes (12 filles et 99 garçons) déscolarisés et scolarisés, dont l'âge varie entre

16 et 36 ans, issus des groupes défavorisés dénommés «K.g.b» et «Favela» des quartiers 2, Mayoma, et 9 Niania Sita dia Tsiolo, du premier arrondissement Makélékélé.

La rencontre s'est déroulée à la Paroisse Saint Pierre Claver de Baongo. Elle a été animée par Armand Missona et Patrice Makouatsi, tous deux du Haut-commissariat, assistés de quatre autres animateurs des Clubs citoyens d'écoute des quartiers concernés. Quatre thèmes ont constitué la toile de fond de cette campagne: «Le jeune et la famille», «La responsabilité citoyenne», «La tolérance», «Le jeune et le travail».

Le but visé par le Haut-com-



Les participants à la campagne posant avec les organisateurs.

missariat est d'interpeller la conscience des jeunes au changement de mentalités, d'attitudes et de comportements. Il faut les amener à abandonner les comportements violents de nature à perturber la sérénité dans les familles, les quartiers et la société tout entière.

Au cours de cette campagne, les participants étaient répartis en trois groupes de travail qui leur ont permis d'échanger, de réfléchir et d'être édifiés sur différents aspects des quatre thèmes suivis. Il s'est agi de leur montrer les repères identitaires et l'importance d'une vie digne et responsable; de connaître la place des parents dans la vie

d'un enfant; de vulgariser les droits et devoirs du citoyen; de s'accepter, mutuellement, dans le strict respect de soi et de la différence de l'autre; de placer plus haut l'importance du travail dans la vie d'une personne. En définitive, ces échanges, riches en enseignements, ont permis aux jeunes de renoncer aux actes de violence et de prendre conscience de leur avenir.

Pour Mme Régine Kenzo, la démarche utilisée pour approcher les jeunes et la nature des échanges en ateliers les ont emmenés à comprendre, à prendre conscience et à renoncer, de manière progressive,



Chevron Overseas (Congo) Limited
 Succursale
 Immeuble Chevron
 Avenue de Mangoungou
 B.P. 1295 - Pointe-Noire
 République du Congo
 RCCM no : CG/PNR/09 B 903
 Tél: 242 22 294 51 10 / 11
 Fax: 242 22 294 15 02

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: ANALYSTE FINANCIER - LIANZI (Pointe-Noire)

Responsabilités Principales:

- Préparer et soumettre les rapports du système d'exploitation (SIOP) et des autres services sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle.
- Faire le rapprochement entre les rapports du SIOP et les rapports financiers mensuels, trimestriels et annuels et en assurer une bonne harmonisation.
- Analyse des couts d'exploitation et des allocations mensuels et explication des variances.
- Maintenance et mise à jour des immobilisations dans le système comptable.
- Assister les auditeurs lors de leur mission d'expertise.
- Planification, préparation et revue du reporting mensuel, trimestriel et annuel associé à la production et au rapprochement des systèmes comptables (JD Edwards & SAP)
- Exécute la clôture mensuelle des systèmes comptables et la transmission des livres comptables locaux (JD Edwards) aux systèmes de la maison mère (SAP).
- Assurer la conformité à tous les contrôles et politiques internes associés à ce poste, y compris les rapprochements mensuels et le teste des contrôles Sarbarnes Oxley (SOX).
- Capacité d'apprendre et d'utiliser efficacement les systèmes d'exploitation intégrés

(ERP)

Critères de Sélection:

- Excellente aptitude pour la communication et les relations interpersonnelles
- Etre ressortissant (e) congolais (e) de la République du Congo parlant couramment le français et l'anglais (oral et écrit).
- Avoir, au minimum un diplôme (BAC+3) en finances, comptabilité, économie, ou diplôme universitaire équivalent.
- Avoir de bonnes connaissances en informatique (MS-Office), spécifiquement Excel (niveau intermédiaire-avance), modélisation et system d'exploitation – ERP (e.g. JD Edwards)
- Justifier d'un minimum de 3-5 années d'expérience à un poste similaire.
- Être capable de travailler efficacement dans des circonstances de défi et accomplir plusieurs tâches dans des délais courts,
- Être capable d'exécuter des projets avec un minimum de supervision et des délais assignés.
- Une bonne connaissance de la comptabilité de l'amont pétrolier, et spécifiquement des contrats de partage de production.
- Être rigoureux et avoir le sens de l'organisation.

Chevron Overseas (Congo) Limited
Succursale

Immeuble Chevron
 Avenue de Mangoungou
 B.P. 1295 - Pointe-Noire
 République du Congo
 RCCM n°: CG/PNR/09 B 903
 Tél: 242 22 294 51 10 / 11
 Fax: 242 22 294 15 02

Composition du dossier de candidature

- Lettre de motivation, CV écrit (en Français/ Anglais) avec photo scannée
- Certificat de nationalité + copie du diplôme demandé
- L'original du diplôme sera exigé en cas de pré-sélection de votre candidature. Toute déclaration mensongère disqualifiera la candidature à ce poste et à toute autre offre d'emploi à Chevron Overseas Congo Limited.

Dossier de candidature à envoyer: Au plus tard, le 17 juin 2016

- Pointe-Noire: Chevron Overseas Congo Limited - Immeuble Chevron Overseas Congo Limited, Avenue de Mangoungou (Centreville Secteur Boudha Bar) - BP 1295 Pointe-Noire (République du Congo) - Tel: (242) 06 663 63 00 – 06 667 97 97 - 06 667 98 98

- Brazzaville: Bureau de Liaison, Chevron Overseas Congo Limited - 24 Avenue Prosper Gandzion (Secteur Ex Méridien) - BP 14543 Brazzaville République du Congo - Tel: (242) 06 663 63 91/06 663 63 59

A l'Attention De: **Département des Ressources Humaines** ou par E-mail à l'adresse suivante : HRCGRR@chevron.com

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI
 Notaire
 Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix
 En face de La Congolaise de Banque de Poto-Poto, Brazzaville,
 République du Congo
 Boîte Postale: 13.273/ Tél.: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/
 E-mail: skymbassa@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

AR Studio

Société à Responsabilité Limitée
 Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA
 Siège social: Immeuble de l'ARC, 9e étage, centre-ville
 Brazzaville, République du Congo
 RCCM: 14 B 5529

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 27 novembre 2014, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à Brazzaville, la Plaine, le 09 décembre 2014, sous Folio 220/2 Numéro 2069, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: société à responsabilité limitée;
Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
 • L'exécution de tous les travaux de bâtiment, génie civil et des travaux publics et privés; - L'entretien et la réhabilitation des routes et des bâtiments pour le compte de tous tiers, Etat, Mairies, Départements, Administrations Publiques ou Privées; - L'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste; - Etudes, conception et réalisation des plans et d'ouvrages; - Etudes et la réalisation des projets; - L'achat, la vente et la fourniture des matériaux de construction de toute nature; - L'importation et l'exportation de tous matériaux de construction, de toutes marchandises; -L'import-export, le négoce et la représentation commerciale; - La prestation de service dans les domaines ci-dessus cités; - Le tout, directement ou indirectement (notamment par voie de création ou de prise de participation dans des sociétés dont l'activité se rattache à l'objet ci-dessus), pour son compte ou pour le compte des tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de sociétés en participation ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement;
 Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement;

Dénomination: la société a pour dénomination: AR Studio;

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;

Siège social: le siège social est fixé: Immeuble de l'ARC, 9e étage, centre-ville, Brazzaville, République du Congo;

Capital social: le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de mille (1.000) Francs CFA chacune de valeur nominale, numérotées de 01 à 100, entièrement souscrites et libérées, attribuées aux associés, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 27 novembre 2014 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;

Gérance: aux termes du procès-verbal de la première assemblée générale des associés du 27 novembre 2014, Monsieur VALENTE Bruno a été nommé en qualité de gérant de la société AR Studio, pour une durée indéterminée.

Dépôt légal a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 10 décembre 2014, sous le n°14 DA 1253.

Immatriculation: la société AR Studio a été immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, le 10 décembre 2014, sous le n° 14 B 5529.

Pour insertion,

Maître Sylvert Bérenger
KYMBASSA BOUSSI

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
 Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
 1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
 Tél.: (00242) 81.18.93; 06 664.83.17; 05 522.06.60
 E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
 REPUBLIQUE DU CONGO

FLORENT

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
 Au Capital de 1.000.000 F. CFA
 Siège: 15, Avenue des Chars sans fil, Ouenzé
 BRAZZAVILLE

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marle MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 06 mai 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de La Plaine, en date du 23 mai 2016, sous Folio 090/29, n°1010, il a été constitué une société dénommée: «FLORENT», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, 15, Avenue des Chars sans fil, Ouenzé;

Objet: Import-export, Construction, fourniture de Bureau; Consommables informatiques; Gardiennage, Négoce, night-club, restaura-

tion, Hôtellerie;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 B 6458 du 25 mai 2016;

Gérance: Monsieur ITOUA OLONGO Marc Alphonse Florent est le Gérant de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie
MOUSSOUNDA



**SOCIETE GENERALE
CONGO**

OFFRE D'EMPLOI

La Société Générale Congo, filiale du Groupe Société Générale, vous offre la possibilité de rejoindre un groupe bancaire international avec un plan de carrière professionnelle évolutif. Elle recherche pour sa Direction Commerciale, un (e) Conseiller (ère) Technico-commercial en Crédit Moyen Terme et Leasing. Poste de Cadre, basé à Pointe-Noire, couvrant toute l'étendue des sites de la Banque.

Votre mission principale: Rattaché (e) au Directeur Commercial, vous aurez pour mission principale de contribuer à la stratégie de la banque en termes d'approche commerciale et risque sur les financements MT et les refinancements possibles, de contribuer à l'animation commerciale autour de nos démarches commerciales ciblant les financements moyen terme.

Vos responsabilités principales:

1- Identifier les projets de financement et de refinancement

- Identifier les besoins de financement et de refinancement moyen terme au sein de la ligne commerciale
- Etudier toute la documentation contenue dans un dossier de financement moyen terme
- Solliciter les diligences nécessaires et les avis d'expert, si besoin, pour l'analyse d'un dossier de financement MT
- Assurer le montage de bout en bout d'un dossier de financement partant de la communication avec le client jusqu'au dernier jalon de validation interne.

Identifier les financements en leasing:

- Formalisation des contrats et suivi administratif des dossiers de crédit des clients;
- Contrôler et valider la conformité de la décision prise ainsi que sa bonne saisie dans l'outil informatique
- Suivre les opérations de régularisations éventuelles après la mise en financement ;
- Apporter un appui technique aux équipes commerciales;
- Alerter la hiérarchie après analyse des dysfonctionnements ou des anomalies et proposer des solutions;
- Participer à l'amélioration des procédures en place.

Profil recherché:

- Vous êtes titulaire d'un Bac +4/5 en Banque, Finance, Gestion commerciale;
- Vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans dans un métier similaire;
- Informatique (Ms Excel & Ppt,...);
- Anglais souhaité;
- Permis de conduire.

Qualités:

- Avoir des connaissances en analyse financière;
- Avoir une parfaite maîtrise de l'analyse des projets Moyen Terme et Leasing;
- Connaissance approfondie des principes de valorisation et de revalorisation des collatéraux;
- Avoir le sens commercial et une connaissance de l'activité bancaire;
- Maîtriser l'art de la négociation et être une force de persuasion;
- Etre polyvalent, dynamique, autonome et avoir des aptitudes relationnelles;
- Rigueur, sens de l'organisation et force de proposition.

Vous répondez à tous ces critères, merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV) uniquement par voie électronique, à l'adresse suivante, rh.sgc@sogen.com en indiquant uniquement en objet: «offre CTCL»

Date limite de réception des dossiers: le 09 juin 2016

Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire en la résidence de Brazzaville
35, avenue de Auxence ICKONGA, 1er étage immeuble IWANDZA
(Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville.
Boîte Postale: 1674, Tél: (242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail: officenotarial.mounguegue@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS DE CONSTITUTION
S2M CONSEIL**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social: 21, rue Hinda, quartier Diata, Makélékélé
Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique dressé à Brazzaville en date du vingt-sept mai deux mil seize, enregistré le vingt-sept mai deux mil seize, sous folio 98/3 et numéro 1041, à la recette d'impôts de Poto-Poto, Brazzaville (République du Congo), Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire en la résidence de Brazzaville, a, conformément aux lois en vigueur, constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

- **DENOMINATION:** S2M CONSEIL;
- **FORME:** Société à responsabilité Limitée Unipersonnelle;

• **OBJET:**

- Le conseil, l'assistance, la formation dans le domaine du commerce, de l'éducation, de l'environnement, de l'organisation, du management de la gestion commerciale, administrative ou technique en faveur des personnes physique et morale;

- La réalisation d'études, d'audits et d'analyses pour le compte des entreprises, de tout état et de tout organisme international ou local;

- **SIEGE SOCIAL:** 21, rue Hinda, quartier Diata, Makélékélé, Brazzaville (République du Congo);

- **APPORT EN NUMERAIRE:** La déclaration notariée de souscription et de versement reçue par le même Notaire, le vingt-sept mai deux mil seize et enregistré à la recette d'impôts de Poto-Poto, le vingt-sept mai deux mil seize, sous folio 98/4, n°1042, atteste que le souscripteur a déclaré que toutes les parts souscrites sont en numéraires et constate le versement de la somme d'un million (1.000.000) de Francs CFA représentant le capital social;

- **IMMATRICULATION:** la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Brazzaville, le «t» juin 2016, sous le numéro CG/ BZV /16 B 6483

- **DEPÔT LEGAL:** le 1er juin 2016, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro 16 DA 436;

- **GERANCE:** Monsieur M'BOUNGOU Serge Magloire est nommé gérant, pour une durée illimitée.

Pour Avis,

Maître Ludovic MOUNGUENGUE,
Notaire

Contact Congo :
Cellule exécutive
Case J 043V OCH Mougali III
Tél : 00 242 666 35 88
Mail : coord_pcpaongo@yahoo.fr
Site : www.pcpaongo.org
www.facebook.com/pcpaongo.Brazzaville



Contact France :
Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)
Tél : +33 (0)1 44 83 88 60
Mail : leroux@cfsi.asso.fr
Site : www.cfsi.asso.fr

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI) recrute, dans le cadre de l'animation du journal «Alternatives citoyennes» du programme concerté pluri acteurs (PCPA) Congo, un rédacteur en chef.

Pour tous ceux qui seraient intéressés, les termes de références sont disponibles dans les locaux du PCPA Congo qui sont situés à Brazzaville sis case J 043 V, OCH Mougali III ou à consulter sur le site web du PCPA: <https://pcpaongo.wordpress.com/> et sur la

page Facebook: www.facebook.com/pcpaongo.Brazzaville
- Curriculum Vitae du consultant
- Contacts de 3 personnes référentes
- Au moins 5 articles déjà publiés
- Note méthodologique
- Offre financière

Il est à envoyer par courrier électronique à: leroux@cfsi.asso.fr et coord_pcpaongo@yahoo.fr avec la référence «rédacteur en chef PCPA Congo» au plus tard le 21 juin 2016.

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville, 1724 Ter, rue Albert MAMPIRI,
Quartier Batignolles, Arrondissement IV Mougali
Tél: 05 548-65-12/06 654-48-05
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE CHINA ZHONG XIANG DEVELOPMENT CO.LTD
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

Au Capital de 5.000.000 F. CFA
Siège Social: Brazzaville, Quartier Madibou, Arrondissement VIII Maâibou
RCCM CG/BZV/13 B 4013

Aux termes des décisions de l'Associé Unique et Gérant de la SOCIETE CHINA ZHONG XIANG DEVELOPMENT CO. LTD, reçues par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date à Brazzaville du 18 Mai 2016, dûment enregistrées à Brazzaville, le 24 Mai 2016, aux Domaines et Timbres de Bacongo, sous le numéro 870, Folio 083/5, il a été procédé à la DISSOLUTION ANTICIPÉE de ladite Société sus énoncée.

l'Associé Unique et Gérant a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26 Mai 2016, sous le n° 16 DA 406, conformément à la Loi.

Fait à Brazzaville, le 30 Mai 2016

Pour avis,

**Maître Brice Gervais
MOULOUNDOU,**
Le Notaire

Dépôt de deux (02) Expéditions du Procès-Verbal des décisions extraordinaires de

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06 664.83.17; 05 522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

BINGO TRAVELS

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 2.000.000 F. CFA
Siège: Avenue William GUINEY, en diagonale de PARKN SHOP (Centre-ville)
B.P: 1121
BRAZZAVILLE

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 26 mai 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Talangaï, en date du 27 mai 206, sous Folio 095/6, n°248, il a été constitué une société dénommée: «BINGO TRAVELS», dont les caractéristiques sont les suivantes:

véhicules, Assistance administrative, Conseils);

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 B 6475 du 31 mai 2016;

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Gérance: Monsieur PREM-CHANDANI Dilip est le Gérant-statutaire de la Société;

Capital: 2.000.000 F. CFA;
Siège: Brazzaville, Avenue William GUINEY, en diagonale de PARKNSHOP (Centre-ville), B.P: 1121;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, conformément à la loi.

Objet: Agence de Voyage et Tourisme; Achat et vente de billet d'avion, Prestations diverses se rattachant au tourisme (Visa, Réservation d'hôtel, Location de

Pour insertion,

**Maître Jean Marie
MOUSSOUNDA**

Atelier national de renforcement des capacités sur le protocole de Nagoya

Consolider les prérequis pour mettre en œuvre les dispositions

La direction de l'écologie et des ressources naturelles, relevant du Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, a organisé du 12 au 13 mai 2016, un atelier national de renforcement des capacités, en vue de mettre en œuvre le protocole de Nagoya relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, dans les pays de la Comifac (Commission des forêts d'Afrique centrale). Objectif de l'atelier: consolider les bases pour mettre en œuvre les dispositions dudit protocole, au niveau national, dans chaque pays de la Comifac.

Ouverts et clôturés par Augustin Ngoliélé, directeur de l'écologie et des ressources naturelles, les travaux se sont déroulés dans la salle de conférences du Ministère de la justice et des droits humains, à Brazzaville, sous la modération de Jean Joël Louméto, conseiller à l'environnement de la ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement.

Animé par Marcellin Mohop, consultant international en matière juridique, l'atelier a regroupé une cinquantaine de participants, dont des autorités administratives, parlementaires et politiques, des chercheurs et des acteurs de la société civile, des tradipraticiens, des représentants des communautés locales et autochtones. Ceux-ci ont été informés, entre autres, de l'importance de la ratification et

de la mise en œuvre de l'instrument juridique de Nagoya. Ces renseignements leur permettront de s'impliquer, efficacement, dans le processus de mise en œuvre dudit protocole. Les participants ont échangé, en outre, autour des lacunes des modalités et règles en vigueur régissant l'accès et le partage des avantages au Congo, suivant le protocole de Nagoya et, fait une ébauche de feuille de route, pour combler ces lacunes.

A l'issue de la formation, ils ont reconnu avoir amélioré la notion d'utilisation et de la valeur commerciale des ressources génétiques dans différents secteurs exploitant et utilisant ces ressources. Ils ont souhaité, également, au regard de la formation reçue, une permanente et franche collaboration entre pouvoirs publics, secteur privé, organisations de la société



Les organisateurs et participants à la fin des travaux.

civile, communautés locales et populations autochtones, afin de mettre en œuvre, de façon heureuse et harmonieuse, ce protocole de Nagoya, au Congo.

Les participants ont formulé, par ailleurs, cinq recommandations: mettre en place des procédures et mécanismes devant assurer l'accès à la justice des fournisseurs des ressources génétiques, en particulier les communautés locales et autochtones; mettre en place un cadre de concertation entre les différents points focaux concernés par les ressources génétiques et biologiques; renforcer les capacités des juges dans le domaine de l'Apa; vulgariser certains concepts clés relatifs à la mise en œuvre du protocole de Nagoya; veiller à l'in-

formation et à la participation des membres du Parlement aux activités concernant le protocole de Nagoya.

Augustin Ngoliélé, invitant les participants à s'impliquer dans le processus de mise en œuvre du protocole de Nagoya au Congo, a clos ainsi l'atelier: «Cet atelier est venu à point nommé parce que les parties prenantes doivent s'approprier du processus, au regard des débats, des échanges fructueux et très constructifs que nous avons eu tout au long de nos travaux. Nous avons beaucoup à faire dans le processus de mise en œuvre du protocole de Nagoya.»

La fin de l'atelier a été couronnée par la remise des certificats aux participants.

Philippe BANZ

A.r.p.c.e. (Agence de régulation des postes et des communications électroniques)

Léon Juste Ibombo entend travailler avec l'A.r.p.c.e., pour améliorer la qualité de service

Nouvellement nommé, Léon Juste Ibombo, ministre des postes et des télécommunications, a effectué une visite au siège de l'A.r.p.c.e. (Agence de régulation des postes et des communications électroniques) lundi 30 mai 2016, accompagné de ses collaborateurs. Il a été accueilli par Yves Castanou, directeur général de cette Agence.



Léon Juste Ibombo recevant un tableau des mains de Yves Castanou.

Peu avant la visite guidée du siège, Léon Juste Ibombo et Yves Castanou ont eu une séance de travail, au cours de laquelle, le directeur général de l'A.r.p.c.e. a défini le rôle, les missions et les pouvoirs de la structure dont il a la charge.

Visitant le siège de l'A.r.p.c.e., en passant par le centre de contrôle et de supervision du trafic international, Léon Juste Ibombo a félicité, d'abord, et encouragé Yves Castanou. Cette visite qui s'est inscrite dans le cadre du projet de société du président de la République «La marche vers le développement», a satisfait le ministre qui a révélé, à cet effet, que l'A.r.p.c.e., a fait un grand travail de régulation dans le secteur des postes et de télécommunications. Secteur englobant des points stratégiques dans le pays. «Je suis ravi après la séance de travail, de voir que cette agence a fait un travail considérable. Nous relèverons d'autres challenges, dans le cadre de la mise en place des lois, pour continuer à réguler ce secteur. Nous continuerons le travail, avec beaucoup d'enthousiasme et nous y mettrons notre cœur», a-t-il déclaré, avant de poursuivre que le Ministère des postes et des télécommunications travaillera, également, avec le concours de l'A.r.p.c.e. «Pour améliorer la qualité de services dans notre pays, des investissements ont été consentis, et pour que cette volonté soit manifeste, il faut qu'il y ait une agence qui puisse avoir les capacités de régulation et c'est l'A.r.p.c.e. Je suis heureux parce que le Congo, concernant le coût des communications et la qualité de services, est en avant parmi les pays porteurs en Afrique», a conclu Léon Juste Ibombo. Remerciant le ministre de sa visite, le directeur général lui a offert un tableau et des kits à l'effigie de l'A.r.p.c.e.

Abienne N'KOUKA-KOUDISSA

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT



* Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

EY
Building a better working world

Nous recherchons pour notre bureau de Brazzaville un correspondant informatique bilingue

Le Correspondant Informatique est le garant de l'optimisation, du bon fonctionnement et de la sécurité des ressources informatiques de l'entreprise.

Description du poste :

- Responsable du suivi de la sauvegarde et restauration des données.
- Installation et configuration des Ordinateurs,
- Gestion et suivi du parc informatique et les consommables au quotidien
- Enregistrement, suivi et résolution des problèmes informatiques des collaborateurs
- Gestion du réseau informatique (LAN WAN)
- Gestion et suivi des applications mobiles (Android, Iphone, Ipad,...)
- Formation des collaborateurs à l'outil informatique et applications mises en place par le Global IT (IT DEMO DAY)
- Gestion des applications métier du cabinet EY
- Suivi des achats du matériel informatique
- Répondre dans les délais aux préoccupations du Global IT

Profil recherché

- * BAC + 2 en informatique (BTS ou au plus licence)
- * Etre bilingue (anglais, français)
- * Maîtrise des outils suivants : Access, PowerPoint, Excel, Word (Office 2013)
- * Compétence en réseau informatique
- * Age maximum 27 ans

Composition du dossier (envoi par e-mail exclusivement) :

- * 1 cv + 1 lettre de motivation en français et en anglais
- * 1 copie de diplôme avec référence e-mail et téléphone de l'école

N.B : les trois (3) meilleurs candidats seront invités à un test et un entretien en français et en anglais
Tous les dossiers seront adressés par mail : ey.brazzaville@cg.ey.com

Date de clôture des dossiers le vendredi 10 juin 2016 à 18h00



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION
REGIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
(PSTAT)

APPEL D'OFFRES N° 01/UCP-PSTAT/AON/2016

ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR LES ENQUETES DE LA DIRECTION GENERALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

ERRATUM N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/UCP-PSTAT/AON/2016

Le présent avis apporte des modifications au Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sur la disposition relative à la garantie de soumission.

1. Modification du montant de la garantie de soumission.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission conforme au modèle de garantie bancaire d'offre type figurant à la section IV, Formulaire de soumission du Dossier d'appel d'Offres d'un montant d'un million quatre cent vingt mille francs (1 420 000) CFA au lieu d'un million

trois cent mille francs (1 300 000) CFA.

Toutes les autres dispositions du dossier d'appel d'offres restent inchangées.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

BANQUE MONDIALE

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
Unité de Coordination du Projet
Courriel : pstatcongo@hotmail.com

N° Avis : AMI N°10/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/16
Financement IDA 5500 CG

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS POUR LA SELECTION D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION D'UN PROGRAMME NATIONAL D'ENQUETES

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Elaboration d'un Programme National d'Enquêtes».

2. L'objectif global de la mission est de disposer, pour l'ensemble du Système Statistique National, d'un programme qui permet la mise-à-jour régulière de l'information statistique fiable afin d'orienter la prise de décision des pouvoirs publics et des acteurs économiques et sociaux.

3. Tâches du consultant

L'élaboration du programme national d'enquête s'effectuera en deux phases:

- la première concernera exclusivement les projets de production de données prévus dans le PAD du projet PSTAT; la deuxième élargira le champ de la mission aux programmes sectoriels d'enquêtes contenus dans les plans d'actions prioritaires issus des évaluations institutionnelles

4. Profil du consultant

Le Consultant devra être une firme internationale spécialisée dans le domaine de la production et de la diffusion des données statistiques avec une expérience d'au moins 15 ans en accompagnement des systèmes statistiques nationaux en Afrique au Sud du Sahara. Il devra constituer une équipe comprenant au minimum:

- Un chef de mission, Spécialiste en conception d'enquête et analyse des données: Bac + 5 au moins dans le domaine de la statistique, ayant une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans cumulés dans la conduite d'enquêtes/recensements

et la production de statistiques multisectorielles dans les pays en développement.

- Avoir exercé une fonction de haut niveau dans une structure de programmation, de coordination et de l'harmonisation statistique pendant au moins 5 ans ; Avoir dirigé au moins deux missions similaires dans les pays francophones ;

- Avoir une bonne maîtrise de la langue française ; Expérience dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara constituerait un atout ; et une bonne connaissance sur l'organisation et le fonctionnement d'un système statistique national serait un atout

- Un spécialiste en organisation des opérations de collecte: Bac + 5 au moins dans le domaine de la statistique, ayant Expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans l'organisation des opérations de collecte d'envergure nationale dans les pays en développement.

- Avoir exercé une fonction de haut niveau dans une structure de production des statistiques multisectorielles pendant au moins 5 ans ;

- Avoir réalisé au moins une mission similaire dans un pays francophone ;

- Avoir une bonne maîtrise de la langue française ; Expérience dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara constituerait un atout

- Spécialiste en traitement des données: Bac + 5 au moins en informatique, ayant une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le traitement des données d'enquête/ recensement et les statistiques courantes dans les pays en développement.

- Avoir exercé une fonction de haut niveau dans une structure de traitement des données multisectorielles pendant au moins 5 ans ;

- Avoir réalisé au moins une mission similaire dans un pays francophone ;

- Avoir une bonne maîtrise de la langue française ;

- Expérience dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara constituerait un atout

5. L'Unité de Coordination du Projet, invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les Consultants doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services pressentis (références l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) les capacités techniques et de du cabinet (personnel permanent, etc.) ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet. Les firmes doivent inclure dans la manifestation d'intérêt les curriculums vitae du personnel clé mentionné ci-dessus, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Il devra avoir déjà réalisé des missions comparables, fournira la liste des missions similaires par année pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

6. Les consultants seront sélectionnés suivant la méthode fondée sur les qualification des consultants (QC) en accord avec les procédures définies dans les Directives de l'IDA: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale suivant la méthode (Version janvier 2011 et révisées en juillet 2014).

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

8. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24 Juin 2016 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention «manifestation d'intérêt pour la sélection d'une firme chargée de l'Elaboration d'un Programme National d'Enquêtes dans le cadre du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)».

9. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES
EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE,
DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS
D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS,
ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08:
pstatcongo@hotmail.com

Assemblée annuelle de l'U.s.m.c (Union des supérieures majeures du Congo)

Vivre concrètement les appels de l'année de la miséricorde

Du 4 au 8 mai 2016, a eu lieu à Djiri, chez les pères franciscains à Brazzaville, la traditionnelle assemblée de l'U.s.m.c. (Union des supérieures majeures du Congo). Célébrée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, la messe d'ouverture a eu lieu en la chapelle Saint-François des sœurs clarisses de Djiri, et concélébrée par Mgr Patrick Zay Han, chargé d'affaires à la Nonciature apostolique du Congo, et le père Jean Claude Moukala (Ofm). «Être témoin d'unité et de miséricorde dans notre société d'aujourd'hui», tel a été le thème de cette année jubilaire de la Miséricorde.

L'assemblée annuelle de l'U.s.m.c a connu la participation de plusieurs supérieures majeures et déléguées des congrégations féminines présentes au Congo, y compris les sœurs moniales en l'occurrence, les clarisses de Djiri et les visitandines de Pointe-Noire et de Loudima. La journée de travail avec l'Union masculine a renforcé la conviction du vivre ensemble, à travers quelques propositions concrètes de collaboration autour de certains projets.

Animée par les consacrées, la messe a été marquée par trois interventions: la première par Mgr Patrick Zay Han qui a encouragé les religieuses dans leur vocation, tout en les invitant à un témoignage d'amour; la

deuxième par Mgr Louis Portella Mbuyu, message qui allait dans le même sens et dans lequel il assurait les consacrées de ses prières; la troisième par Sr Régina Matala, présidente de l'U.s.m.c, dans laquelle elle a remercié, à tour de rôle, Mgr Portella, Mgr Patrick Zay Han, le père Jean-Claude Moukala, les sœurs clarisses de Djiri et les participantes à l'assemblée. Au terme de cette assemblée, les deux Unions des supérieures majeure(s) du Congo se sont engagées à: - collaborer et cheminer ensemble pour la mise en œuvre de leurs différents projets; - vivre concrètement les appels de l'année de la miséricorde; - encourager les communautés monastiques à créer des occasions de ren-



Les participants à l'assemblée autour de l'évêque de Kinkala et du chargé d'affaires.

contre et à collaborer. La célébration eucharistique de clôture, présidée par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), a témoigné de l'importance qu'accordent nos pères évêques à la vie consacrée, comme ils l'ont manifesté aux consacrés lors des festivités marquant la clôture de l'année de la vie consacrée en février dernier. À la cérémonie de clôture, Sr Regina a exprimé toute sa gratitude à chacune des religieuses présentes, pour leur participation active aux travaux de cette assemblée annuelle. C'est grâce à l'ouverture d'esprit,

à la persévérance dans le travail et la réflexion, que la volonté du Seigneur a pu être discernée et découverte à travers les orientations qui guideront la vie consacrée pendant une année. Puisse l'Esprit Saint accompagner la croissance de la vie consacrée et sa réponse aux appels d'aujourd'hui. Que la Vierge Marie, présente au Cénacle, ouvre les cœurs à la nouveauté de l'Esprit-Saint.

Sr Ursule Pétronille TSMAMBAKIDI
(Membre du bureau de l'U.s.m.c.)

Congrégation du Saint-Sacrement (Région Cardinal Emile Biayenda)

Inauguration de la Maison d'accueil et d'une salle de réunion

Prélude à la Conférence africaine des supérieurs majeurs d'Afrique de la région Cardinal Emile Biayenda de la Congrégation du Saint-Sacrement, qui s'est tenue du 31 mai au 3 juin 2016, à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, dans l'archidiocèse de Brazzaville, le père Martin Tine, conseiller général et délégué de l'Afrique de ladite congrégation a procédé, lundi 30 mai 2016, à l'inauguration de deux bâtiments flambants neufs à la paroisse Saint Pierre Claver. C'était en présence du père Brel Malela Daouda, supérieur régional de la région Cardinal Emile Biayenda, du secrétaire chancelier, l'abbé Rhod Sakani Yizeno, représentant l'archevêque de Brazzaville, des prêtres venus de plusieurs pays (Mozambique, RD Congo, Ouganda, Sénégal, Cameroun) et de Pointe-Noire, des confrères sacramentins exerçant à Brazzaville, des responsables du Conseil pastoral paroissial et des affaires économiques et d'autres invités.

Àu début de la cérémonie d'inauguration, le père Brel Malela Daouda, supérieur régional, a, dans son allocution, rendu grâce à Dieu pour l'aide reçue des bienfaiteurs canadiens et français ayant permis la réalisation de ces ouvrages, à savoir: la maison d'accueil Eymard et la salle de réunions Père Aimé Porret.

Pour sa part, l'économiste de la région, le père Claude Bengui, a présenté les deux édifices: la maison d'accueil Père Eymard, du nom du fondateur de cette congrégation, et la salle de réunion Père Aimé Porret, pour rendre hommage à l'infatigable missionnaire actuellement, vicaire paroissial. Elle compte six chambres à coucher,



La façade principale du bâtiment récemment inauguré.

climatisées avec salles de bain et seront équipées d'un poste téléviseur. Il y a une suite composée d'un salon et d'une chambre à coucher, cuisine et salle de bain avec tout le nécessaire. Sa construction a été financée par la province Saint Jean-Baptiste du Canada. La salle de réunion, quant à elle, a une capacité d'accueil de 20 à 30 personnes. Elle sera bientôt équipée d'un système de climatisation

et d'un système de sonorisation haut de gamme. Sa construction est le fruit du soutien de la famille biologique du père Aimé Porret. Les deux édifices restent ouverts aux prêtres et laïcs désireux de passer un séjour plus ou moins agréable à Brazzaville, pour un repos ou une réunion de travail, dans le strict respect du milieu.

Nathan DANDOU SIASSIA

Librairie diocésaine le Rédempteur de Pointe-Noire

Fini les longs voyages pour trouver une bible, un missel, un clergymen, un linge ou un tissu sacré, un livre spirituel, un objet de culte ou de piété. Un seul lieu, la librairie diocésaine le Rédempteur de Pointe-Noire: un cadre d'échange entre les auteurs; un instrument d'évangélisation, d'éducation et de formation; un instrument de proximité entre les civilisations, les cultures et les peuples. Située en plein cœur de la ville océane, non loin du grand marché, la librairie diocésaine le Rédempteur vous ouvre les portes à la découverte des grands auteurs et livres, les écrits des Papes et des hommes de Dieu centrés sur une diversité des thèmes: - Biblique, - Théologique, - Liturgique, - Développement personnel, - Spirituel, - Catéchèse, - Objets de culte et de piété, imagerie, ciergerie et bien d'autres.

N.B: La librairie diocésaine le Rédempteur est une initiative du Mouvement missionnaire «Les Béatitudes» implanté dans le diocèse de Pointe-Noire, fondé par Jean-Bosco Mouanda, son berger. Elle est en partenariat avec la Librairie Procure de Paris et la Ciergerie Desfossés de Nantes en France, les éditions Médiaspaul de Kinshasa (RDC) et bien d'autres.



Pour tout contact:

Librairie diocésaine le Rédempteur
Centre des œuvres Saint Charles Lwanga, à côté
du restaurant Gaspard B.P. 659, Pointe-Noire/Congo
Tél.: +242 06 404 84 84/05 633 36 33
Email: prierurjbm@gmail.com

Publication de bans

Diocèse de Kinkala

Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, annonce à toutes les équipes pastorales, aux communautés religieuses et paroissiales du diocèse de Kinkala, que le dimanche 26 juin 2016, à la place mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala, il ordonnera prêtre, le diacre Ursia Venceslas Nganga Bakotadio.

A cet effet, l'évêque de Kinkala exhorte tout le monde à soutenir l'ordinand par les prières.

Aussi, pour toute question importante concernant l'ordinand, il sied de s'adresser au vicaire général de Kinkala, Tél: 05.782.24.19/06.618.75.74 ou par mail du diocèse: diocesekinkala1@yahoo.fr

Diocèse de Pointe-Noire

Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, a la joie de communiquer aux ouvriers apostoliques et à toutes les paroisses de son diocèse, l'appel à l'ordination diaconale de Rostand Nsadi Boukaka, et l'appel à l'ordination sacerdotale du diacre Ulrich Ghislain Tchikaya. Ces ordinations auront lieu, le dimanche 26 juin 2016, à 9h, à la cathédrale Saint Pierre de Pointe-Noire.

Tout fidèle censé connaître des empêchements par rapport aux candidats, a l'obligation de faire part à l'évêque ou à son curé, avant l'ordination des candidats.

L'évêque recommande à la prière de tous les fidèles, ses confrères qui se préparent à servir l'Eglise dans le diaconat et le sacerdoce.

Diocèse d'Owando

Mgr Victor Abagna-Mossa, évêque d'Owando, a l'immense joie d'annoncer aux prêtres, religieux et religieuses des diocèses d'Owando et de Ouesso, au peuple de Dieu de ces deux diocèses, et aux personnes de bonne volonté qu'avec la grâce de Dieu, Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, ordonnera diacre, Revelhy Maurel Loufouma Mpendi, le samedi 25 juin 2016, à la paroisse Cœur Immaculé de Marie de Souanké, en la veille du 13^e dimanche du temps ordinaire de l'année C.

Cependant, Mgr Victor Abagna-Mossa prie tous les fidèles qui auraient constaté et vérifié les empêchements liés aux ordres sacrés (Can 1043 du Code de droit canonique de 1983) de les lui révéler ou à l'évêque de Ouesso, avant l'ordination, tout en recommandant le candidat à la prière afin qu'il soit un serviteur selon le cœur du Seigneur Jésus-Christ.

Diocèse de Ouesso

Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, a la joie de faire part aux communautés paroissiales de son diocèse, aux paroisses d'origine du candidat, et aux personnes qui le connaissent, de l'appel à l'ordination sacerdotale du diacre: Hugues Davy Bekel. Cette ordination est prévue le samedi 25 juin 2016, à la paroisse Cœur Immaculé de Marie de Souanké, en la veille du 13^e dimanche du temps ordinaire.

L'évêque de Ouesso rappelle que les fidèles sont tenus par l'obligation de révéler, avant l'ordination, à l'évêque du diocèse ou à son curé, les empêchements à ces ordres sacrés dont ils auraient connaissance (Code de droit canonique, can. 1043).

Comptant sur le souci d'accompagner le frère, dans le respect et la vérité, et sur l'amour de l'Eglise, Mgr Yves Marie Monot recommande à la prière le frère ordinand et le diocèse.

Diocèse de Nkayi

Mgr Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi, annonce aux ouvriers apostoliques et aux fidèles laïc(que) s de son diocèse, que les ordinations diaconales des stagiaires pré-diaconaux: Jean Olivier Boufala et Magloire Kibila Mandounou et presbytérales des diacres: Luther Proxiéma Kinga, Alain Joséma Makouma Ntougoula, Cladin Mirment Pérez Matongo, Aubin Sézarc Mboumba Dikoua, Cellot-Primaël Nkounga Mabikas, Thomas Nzoussi Makiona, sont prévues le samedi 2 juillet 2016, en la 13^e semaine du temps ordinaire, à 14h 30, en la cathédrale Saint Louis de Nkayi, dans le département de la Bouenza.

L'évêque diocésain de Nkayi recommande de soutenir les candidats par des prières intenses, afin que le Seigneur achève ce que Lui-même a commencé en eux.

ANNONCE

L'abbé François-Xavier Tshingoma Lukebayi, recteur du Séminaire propédeutique national Abbé Charles Mahonde de Ouesso, demande à tout candidat admis au Séminaire propédeutique de Ouesso, pour l'année académique 2016-2017, d'apporter les documents ci-dessous, sans lesquels il ne serait pas reçu: 1 - Diplôme D'Etat; 2 - Extrait d'acte de naissance; 3- Carte de baptême (Eucharistie et Confirmation); 4- Certificat de nationalité et un casier judiciaire; 5- Certificat médical; 6 - Attestation d'aptitude physique; 7- Une attestation signée par le médecin et contresignée par l'évêque pour ceux qui ont des interdits alimentaires; 8 - Le rapport du Curé du candidat ou du directeur du Moyen séminaire; 9- Une demande manuscrite du candidat; 10 - La recommandation de l'évêque; Autres choses à apporter: 1 - Tenue de sport et tenue de travail manuel; 2 - Une paire de bottes et de gants; 3 - 3 photos format identité; 4- Bréviaire + Bible; 5 - Dictionnaire de français; 6-Dictionnaire de latin.

Le recteur du Séminaire propédeutique national Abbé Charles Mahonde de Ouesso compte vivement sur la franche collaboration des commissions diocésaines des vocations en vue de l'exécution effective de cette mesure.

**Paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo
(Archidiocèse de Brazzaville)**

**Une procession dans le quartier,
à l'occasion de la célébration de la fête-Dieu**

Ouverte le mardi 24 mai dernier, la semaine eucharistique a pris fin le dimanche 28 mai au cours de la messe solennelle présidée par le père Ghislain Biahoua Massamba, curé de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, et concélébrée par les pères Martin Tine, Brel Malela Daouda, Aimé Joseph Porret, Jean De Dieu Passy, Anacleto Mbambala, Agostino Maholele et l'abbé Maat Nkounkou. Vêtus de leurs uniformes, les membres des mouvements d'apostolat et les fidèles non membres de mouvements d'apostolat y ont participé nombreux, alors que l'animation des chants était assurée par les chorales paroissiales Tanga ni Tanga, Amis de Dominique Savio, Simbidila Minu et la Schola populaire.



Le début de la procession dans le quartier.

236 catéchumènes, baptisés la veille, ont reçu la première communion au cours de la messe marquant la clôture de la semaine eucharistique. Après le chant d'action de grâce, une procession du Saint-Sacrement a eu lieu dans le quartier. A bord d'un véhicule 4X4 décoré pour la circonstance, le curé et le premier vicaire tenaient

le Saint-Sacrement et tout le long du parcours, les fidèles entonnaient des cantiques à la louange du Saint-Sacrement suivi de l'encensement. La foule en liesse scandait les cris de joie. Avant de se quitter, le curé a remercié tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cette cérémonie, il en a profité pour présenter

les invités venus d'ailleurs notamment le père Martin Tine, conseiller général, délégué de l'Afrique de la Congrégation des pères du Saint-Sacrement, les pères Anacleto Mbambala de la province Isidore Bakandja, en RDC (République Démocratique du Congo), et Anacleto Maholele du Mozambique,

tous venus à Brazzaville pour prendre part aux assises de la conférence africaine des supérieurs majeurs d'Afrique qui s'est tenue du 31 mai au 3 juin à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo.

**Nathan DANDOU
SIASSIA**

Fête patronale de la confrérie Sainte Rita (archidiocèse de Brazzaville)

**Les ritiens appelés à être des modèles
de vie dans la société**

Dimanche 22 mai 2016, en la fête de la Sainte Trinité, l'église Saint Kisito de la Météo, dans le premier arrondissement Makélékélé de Brazzaville, a accueilli, dans l'après-midi, les membres de la confrérie Sainte Rita, venus de toutes les paroisses de l'archidiocèse, avec à leur tête les deux aumôniers diocésains, pour célébrer ensemble la fête patronale de Sainte Rita de Cascia et clôturer les exercices des quinze jeudis de Rita qui se sont échelonnés sur quatre mois. Aux ritiens en fête, s'étaient joints les membres d'autres mouvements d'apostolat tels que Saint Michel, Saint Esprit et Cardinal Emile Biayenda.



L'abbé Rufin Toumou Malonga (au milieu) entouré des concélébrants.

La messe relative à la fête patronale de la confrérie Sainte Rita a été célébrée par l'aumônier diocésain, l'abbé Rufin Toumou-Malonga, et concélébrée par trois prêtres, parmi lesquels l'abbé Stein Claid Bilou, aumônier diocésain adjoint. Le tout dans une animation liturgique de la chorale diocésaine de ladite confrérie. Au cours de cette messe, 75 nouveaux membres issus de quatorze confréries paroissiales ont fait leur engagement. Dans son homélie, l'abbé Stein Claid Bilou a beaucoup insisté sur le comportement et la manière de vivre de chaque membre, surtout l'attitude à adopter après avoir suivi les enseignements sur les quinze jeudis de Rita qui sont un exercice de piété et de pureté, un temps de connaissance de la vie de celle qui est la Sainte des cas impossibles. «Nous pouvons dire que c'est un exercice qui a permis à chaque

dévoit de Sainte Rita de mieux connaître Jésus, à travers Rita, dont la richesse est inestimable.



Les nouveaux membres pendant la promesse.

Ainsi, chaque membre d'une confrérie paroissiale est appelé à mettre en pratique tous les enseignements reçus pendant cette période des quinze jeudis qui s'est échelonnée sur quatre mois, pour ne plus tomber dans les travers qui sont monnaie

courante dans les mouvements d'apostolat de notre Eglise, du genre, sorcellerie, injustice, haine, jalousie, mensonge. Bref, tous les maux qui minent la société congolaise. Le chrétien doit rayonner, briller par un

bon exemple et être le modèle de vie partout», a souligné l'abbé Stein Claid Bilou.

La cérémonie de promesse a commencé par l'appel des promettants, la bénédiction des objets de piété (bougie, chapelet, bible) et la promesse d'engagement selon le rite de la confrérie. Avant la bénédiction finale, l'abbé Rufin Toumou Malonga a donné quelques conseils et orientations à toute l'assemblée chrétienne sur la façon de vivre d'un chrétien, surtout en cette année extraordinaire du jubilé de la miséricorde. Pour sa part, Jean Médard Malonga, président du bureau diocésain de la Confrérie Sainte Rita de Brazzaville, a déclaré closes, les activités des quinze jeudis de Rita.

Pascal BIOZI KIMINOU

Commission épiscopale de la pastorale de la santé

La session pastorale de la santé approche

Pour une coordination nationale des rencontres qui s'articulent autour du thème: «Quelle pastorale de santé dans l'Eglise?» l'abbé Adolphe Ounounou, secrétaire général de la Commission épiscopale de la pastorale de la santé, dans une lettre circulaire, informe les évêques, les curés des paroisses, les animateurs des Commissions diocésaines de la pastorale de la santé des neuf diocèses du Congo, les aumôniers des hôpitaux, les religieux et religieuses, le personnel soignant, les médecins, infirmiers et infirmières, les sages-femmes, les assistant(e)s sanitaires, le personnel médical des structures de santé catholiques, qu'une session pastorale de la santé se tiendra du 10 au 12 juin 2016, à la cathédrale Saint Paul de Dolisie. Ainsi, les participants seront des ressortissants des diocèses de Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi. De même, du 7 au 10 juillet 2016, ladite session aura lieu à la grotte mariale de Linzolo, dans l'archidiocèse de Brazzaville. Les participants seront originaires des diocèses de Kinkala et Brazzaville. Cela coïncidera avec la clôture de l'année pastorale de la santé, le pèlerinage national des malades et du personnel de santé, et la sortie officielle de la Fraternité Saint Jean Paul II, pour la pastorale de la santé. Le billet aller et retour est à la charge de chaque participant qui devra apporter également une contribution financière de 5.000 frs. Chaque diocèse devra être représenté par deux prêtres aumôniers, deux membres du personnel médical: religieux, religieuses, un médecin (G.e.s), une sage-femme, un membre du Renouveau charismatique, deux membres: ministre de la communion et légionnaire. Pour l'inscription-Contact, Tél: 06.976.58.75.

Cette semaine au Vatican

«Le prêtre n'est pas un comptable de l'esprit, pas un inspecteur du travail; il est tout entier tourné vers Dieu et les frères»

Une importante conférence a rassemblé pendant deux jours au Vatican, jeudi et vendredi, des magistrats et des experts du monde entier sur le thème de la lutte contre la traite des êtres humains et des drogues. «Parvenir à l'éradication des nouvelles formes d'esclavage», a dit le Pape François, passe par des magistrats «libres» de toutes pressions; des gouvernements aussi bien que des «structures du péché» comme la criminalité organisée. Et le mouvement, a-t-il insisté, doit toucher la société «de haut en bas», des «périphéries au centre et vice et versa». Sans ces juges, il n'y a «ni ordre, ni développement durable et intégral, ni même de paix sociale».



La messe de clôture du Jubilé des prêtres sur la Place Saint-Pierre, vendredi dernier.

Le Pape François a reçu en audience samedi matin une délégation du Centre international du diaconat, une structure qui a fêté ses 50 ans fin 2015. Il a réaffirmé à cette occasion que «les diacres manifestent d'une façon particulière le commandement de Jésus», engagés dans la mission d'être «Dieu dans le service des autres... Les diacres sont le visage de l'Eglise dans la vie quotidienne, d'une communauté qui vit et chemine au milieu des gens, et où celui qui est grand n'est pas celui qui commande, mais celui qui sert». Mais l'actualité dominante au Vatican durant la semaine passée a été marquée par le jubilé des prêtres, que le Pape François a voulu vivre sous la forme d'une «retraite mais en communion», en priant les uns pour les autres. 6000 prêtres venus de tous les continents sont venus au Vatican pour suivre, pendant deux jours et en quatre endroits symboliques différents de Rome, les méditations données par le Pape. Dans la basilique patriarcale de Saint Jean de Latran, dans la basilique Sainte Marie Majeure, et dans la basilique Saint-Paul Hors-les-murs jeudi, le Saint-Père a tenu sans relâche des catéchèses magistrales sur le rôle et la place du prêtre dans l'Eglise et dans la société, qui se sont conclues en apothéose vraie vendredi matin sur la Place Saint-Pierre de Rome. «En tant que prêtres, demandons deux grâces au Bon Pasteur, celle de savoir nous laisser guider par le sensus fidei de notre peuple fidèle, et aussi celle de son «sens du pauvre». Ces deux sens sont en lien avec son «sensus Christi», avec l'amour et la foi que notre peuple a pour Jésus», a dit le Pape.

Le Saint-Père a eu des paroles qui ont ému par leur simplicité, mais aussi par leur justesse de ton, prononcées le plus souvent dans un décor de toute simplicité: une table devant un parterre de prêtres et agents pastoraux à l'écoute et souvent applaudissant. Les thèmes traités ont été: de l'éloignement à la fête, le réceptacle de la miséricorde et la bonne odeur du Christ. «L'une des choses les plus belles qui m'émeuvent, c'est la confession d'un prêtre: parce que cet homme qui s'approche pour confesser ses péchés est le même qui offre ensuite son oreille au cœur d'une autre personne», a souligné le Pape François. Il a rappelé que «le Cœur du Christ est le centre de la miséricorde», ajoutant tout de suite: «peut-être les sœurs le comprennent-elles mieux que nous, car elles sont mères dans l'Eglise, ce sont des icônes de l'Eglise, de la Vierge».

Le Pape François a rappelé que le prêtre n'était «pas un comptable de l'esprit... il n'est pas jaloux de sa légitime tranquillité, et il n'exige jamais de ne pas être dérangé... Le cœur du prêtre n'est pas replié sur lui-même, il est tourné vers Dieu et vers les frères». Il a exhorté à «laisser Dieu nous faire miséricorde dans tous les domaines de notre vie... être miséricordieux envers les autres dans tout notre agir. Pour nous, prêtres et évêques, qui administrons les sacrements, baptisant, confessant, célébrant l'Eucharistie... la miséricorde est la manière de changer toute la vie du peuple de Dieu en sacrement. Etre miséricordieux ce n'est pas seulement une manière d'être mais la manière d'être... Par nos œuvres, notre peuple sait que nous comprenons sa souffrance», a dit le Pape, citant le document de l'épiscopat latino-américain signé à Aparecida en 2007.

A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Correspondant au Vatican)

REMERCIEMENTS

L'abbé Charles Le Bon Nkourissa, Sr Agnès Clarisse Nkourissa et tous les enfants Nkourissa remercient du fond du cœur tous les parents, prêtres, religieux, religieuses, amis, collègues et connaissances qui les ont assistés de près ou de loin, moralement, spirituellement et financièrement, à l'occasion du rappel à Dieu de leur père, M. Norbert Nkourissa, le mercredi 18 mai 2016 à Brazzaville.

Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement

S'inspirer du modèle rwandais sur la question de la parité

Inès Bertille Nefer Ingani, la ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, a conféré, jeudi 2 juin 2016, à son cabinet, à la Tour Nabemba, à Brazzaville, avec Jean-Baptiste Habyalimana, ambassadeur du Rwanda au Congo. Selon le diplomate rwandais, l'entrevue a porté sur la parité, la politique qui devra favoriser la femme, pour être au même niveau que l'homme car, estime-t-il, «le développement d'un pays dépend de la force de tous ses enfants».

Selon Jean-Baptiste Habyalimana, «il faut donner l'opportunité aux femmes et aux jeunes filles, pour donner ce qu'elles sont capables de donner et que les hommes n'ont pas donné jusqu'à présent. Donc, nous avons discuté de la participation de la femme, de la jeune fille, leur implication dans le développement de nos pays, du point de vue de: l'économie, la politique, le social, pour que nos pays puissent progresser avec la participation de tous leurs enfants».

Le Rwanda étant un modèle sur la question de la parité, dans la répartition des postes, tant en politique, en société, qu'en économie, le Ministère congolais en charge de la promotion de la femme, semble trouver, ici, un partenariat susceptible de l'aider à booster ses actions. Pour cela, Jean-Baptiste

Habyalimana a invité Inès Bertille Nefer Ingani à effectuer une visite au Rwanda, pour «voir, petit à petit, et comment, progressivement, la politique de la promotion de la femme est soutenue par les hautes autorités du pays et par la communauté rwandaise et par les jeunes filles elles-mêmes, à travers l'éducation, à travers les initiatives des entreprises, de développement; comment le Rwanda est arrivé à ce stade et d'être cité comme un exemple de la promotion de la femme... au niveau du gouvernement, du parlement, etc.», a fait savoir le diplomate rwandais, à l'issue de leur entrevue.

Marcellin MOUZITA
MUKOUAMOU



Inès Bertille Nefer Ingani et Jean Baptiste Habyalimana.



Inès Bertille Nefer Ingani (à dr.) en tête-à-tête avec Jean Baptiste Habyalimana (à g.).

C.n.s.s (Caisse nationale de sécurité sociale)

Réalisation d'un audit, pour l'élaboration d'un fichier biométrique

Dans le but d'assainir le fichier des différents bénéficiaires de ses prestations, la direction générale de la C.n.s.s (Caisse nationale de sécurité sociale) a décidé de faire faire un audit des pensionnés, rentiers et allocataires assujettis à la caisse. Cet audit aboutira à la mise en place d'un fichier biométrique de l'ensemble des bénéficiaires de ses prestations. C'est le directeur général de la C.n.s.s, Evariste Ondongo, qui a lancé cette opération, le 26 mai 2016, au siège de la Direction générale de la C.n.s.s., à Brazzaville, en présence des responsables des structures réalisatrices de l'audit (le cabinet Ernest & Young), partenaire de longue date, et l'Association biotechnologie de France) et des retraités affiliés à la C.n.s.s.

L'audit permettra de constituer une base de données fiable, afin d'éviter les cas de tricherie enregistrés par le passé. Toute personne admise à la retraite sera identifiée, systématiquement, à partir de ses empreintes digitales. L'objectif est de les épargner des tracasseries auxquelles ils sont parfois confrontés. «C'est un travail d'audit qui aboutira à l'établissement d'une base de données biométrique de tous les pensionnés, de telle sorte qu'à l'avenir, lorsqu'on procédera au paiement des pensions, on interrogera cette base de données et nous aurons une fiabilité plus grande, pour limiter et éviter les usurpations d'identité, les remplacements de personnes, les fraudes, et maîtriser la masse des gens à payer», a expliqué Ludovic Ngatsé, administrateur général d'Ernest & Young.

L'expert pense que le travail du cabinet n'est que la suite de celui amorcé par la C.n.s.s, elle-même. «Nous, en tant que contrôleur, nous vérifions ce qui a été déjà fait par la caisse,



Evariste Ondongo.

c'est-à-dire le fichier à base duquel on paie les retraites. Après cela, nous passerons, alors à une seconde étape qui consiste à recueillir les données physiques des retraités, pour constituer la base de données biométrique qui permettra de payer les retraites et de contrôler les retraités. L'opération concerne tous les pensionnés ayant droit rentier. Il y aura une campagne d'information particulière, laquelle prévoit un



Le personnel de la C.n.s.s et l'équipe du cabinet Ernest & Young, pendant le lancement des travaux de l'audit.

calendrier de passage. Le tout sera fait dans les règles, de façon qu'à la fin, nous aurons un fichier fiable», a-t-il précisé. Une initiative louée par les retraités. Ces derniers espèrent qu'avec le fichier biométrique, ils pourront percevoir leur pension dans de bonnes conditions, car la retraite n'est pas une fin en soi, a déclaré un des leurs.

En réalisant cet audit, «la C.n.s.s attend d'avoir des réponses précises sur l'effectif réel des prestataires et de parvenir à la sécurisation des droits des bénéficiaires, grâce à un fichier biométrique», a indiqué le directeur général. Pour atteindre les résultats escomptés, le personnel est invité à collaborer avec les équipes qui seront mises en place, par le cabinet d'audit et de mettre à leur disposition tous les fichiers nécessaires à ce contrôle. Il a aussi sollicité la

collaboration des associations des retraités, pour la réussite du recensement. «Les conclusions de cet audit nous aideront, j'en suis persuadé, à renforcer la gestion de notre organisme», a-t-il déclaré, sur une note d'espoir. Il a, en outre, évoqué le lancinant problème des arriérés de pensions, datant de la période allant de 1997 à 2004. «Le gouvernement en est conscient, puisqu'il s'était engagé à le régler. C'est ainsi que deux trimestres, le 4^e trimestre 1997 et le 1^{er} trimestre 1998 ont été payés, en 2012», a-t-il confié.

Signalons que le directeur général de la C.n.s.s a demandé au personnel de sa structure et des agences à collaborer avec l'équipe du cabinet Ernst & Young, pour le succès de cet audit.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Département du Kouilou

Promotrice, Anne Bouiti-Loemba envisage de construire un village d'éco-lodges et de loisirs

«Le Clos du badamier» est un village d'éco-lodges et de loisirs qu'Anne Bouiti-Loemba envisage de construire dans le département du Kouilou, près de Pointe-Noire, la capitale économique. Comptable de profession, l'initiatrice de ce projet a travaillé de nombreuses années en France, dans le domaine de l'hôtellerie.

Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, elle livre la philosophie de son projet.

* Vous envisagez de construire un village d'éco-lodges et de loisirs dans le département du Kouilou, près de Pointe-Noire. Pouvez-vous nous définir ce concept?

** Construire intelligemment l'espace où l'on vit, en respectant la nature, la flore et la faune répond de ce concept d'éco-lodges. C'est tout un processus. A ce titre, nous allons être accompagnés par Green 21, un organisme

qui œuvre dans le domaine de l'environnement, pour élaborer notre cahier des charges. Ce label nous permettra de valoriser notre projet et surtout, le tourisme congolais.

Nos maisons vont être construites en briques de terre. A l'origine, je les voulais en bois. Mais, dans la région du Kouilou, il y a une maladie due aux insectes qui attaque ce matériau, même quand il est traité. Cette idée a été donc abandonnée, pour la brique de terre qui a la propriété de mieux répartir la fraîcheur. Au lancement de ce projet, nous espérons construire huit loges de 45 mètres-carrés chacun, pour recevoir des personnes seules ou des familles, avec une décoration qui va valoriser les savoir-faire des artisans congolais, avec des lits en bambou et des lavabos en argile. Ce parc de lodges est limité, parce que construire écologique coûte encore très cher. Mais, la promotrice que je suis croit énormément au développement de ce projet. Les investissements levés à l'entrée sont récupérés sur le long terme, car dans son fonctionnement, le complexe n'aura pas besoin d'acheter le gasoil, qui sera compensé par les énergies renouvelables.

* D'où vous vient l'idée de ce projet?

** Cette initiative est née de ma passion pour l'écologie. Je suis beaucoup impliquée dans la préservation de la nature. A cette raison principale, s'ajoute l'observation d'un manque de structures de loisirs et l'existence de nombreux hôtels stéréotypés au Congo-Brazzaville. Nous voulons sortir du modèle d'hôtels en étage et en béton, pour promouvoir des lodges atypiques. Je ne dis pas que le béton ne respecte pas l'environnement. Mais, un immeuble en pleine forêt ne s'impose pas, même les oiseaux auront peur de se poser dessus. Après tant d'années à l'étranger, l'appel du pays et la nécessité d'y apporter mon expérience ont aussi été des facteurs pour vouloir réaliser cette initiative au Congo-Brazzaville. Nous avons un beau pays, riche, plein de ressources et ce projet intègre sa politique de diversification de son économie et la revalorisation de notre environnement.

* Peut-on connaître le coût de ce projet?

** Le coût est assez important, parce que construire écologique coûte cher, au départ, même si l'on récupère sur le long terme. Ce projet est déjà bouclé avec des partenaires identifiés. Il me reste encore à travailler avec des investisseurs qui vont croire en notre projet, les plans de construction qui ont été réalisés par l'architecte breton Pascal Adam avec une contribution locale, en termes d'accompagnement, de l'architecte Jean Anaclét Pambellot.

* Comment fonctionnera le volet loisirs?

** Une grande place sera consacrée à l'organisation des colonies de vacances. Nous élaborons, actuellement, un modèle qui devra aussi permettre d'accueillir les enfants issus des milieux défavorisés. Evidemment que, pour ces colonies, nous allons travailler en étroite collaboration avec les pouvoirs publics. Ce domaine des loisirs touchant à l'éducation des enfants, nous ne pouvons pas nous extraire de la puissance publique qui doit nous garantir la sécurité des enfants.

Propos recueillis par
Jean-Clotaire HYMBOUD



Anne Bouiti-Loemba.

J'aime lire
La Semaine Africaine

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06 664.83.17; 05 522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

**WECARE GLOBAL COMMUNICATION ET MEDIA
AFRIQUE, en sigle «WECARE.G.C.M.A-SAS»**

Société par Actions Simplifiées
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 91, rue Akouala (Mpila-Ouenzé)
BRAZZAVILLE

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 07 août 2015, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de La Plaine, en date du 10 août 2015, sous Folio 140/8, n°1994, il a été constitué une société dénommée: «WECARE GLOBAL COMMUNICATION ET MEDIA AFRIQUE», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société par Actions Simplifiées;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, 91, rue Akouala (Mpila-Ouenzé);

Objet: La réalisation des activités de conseil en communication média et hors média, la définition pour ses clients et pour elle-même, des stratégies de marques pour développer leur capital client, leur capital talents et leur capital influents, l'organisation d'événements, la production audiovisuelle, la formation et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales nationales et/ou internationales, industrielles, immobilières ou financières, se rapportant, directement ou indirectement, ou pouvant en faciliter la réalisation; la so-

ciété peut prendre toutes participations, et tout intérêt dans toutes sociétés de nature à faciliter la réalisation de son objet social. Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toute autre personne ou société et réalisée sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 B 6479 du 1er juin 2016;

Gérance: Mademoiselle MOMBOULI Edwige Laure est l'Administratrice Générale de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
Sise à Brazzaville (République du Congo)
Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745 - Tél: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79
E-mail: etudepongui@yahoo.com

«SERVAIR CONGO»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 2 220 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
Avenue Charles De Gaulle,
1er étage Immeuble ex-Papyrus, Plateau-ville
RCCM: CG/BZV/10 B 2367

DEMISSION DE DEUX ADMINISTRATEURS ET COOPTATION DE DEUX ADMINISTRATEURS & DEMISSION DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SON REMPLACEMENT

Suivant Procès-verbal du Conseil d'Administration de la société «SERVAIR CONGO», Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 2 220 000 000 de Francs CFA, dont le siège social est à Brazzaville (Congo), Avenue Charles De Gaulle, 1er étage Immeuble ex-Papyrus, Plateau-ville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/10 B 2367, tenue en date à Paris (France), 10-14, rue de Rome, Roissypole, à Roissy Charles De Gaulle, salle de réunion 4e étage du 19 février 2016, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le 17 mai 2016, enregistré, le 18 mai de la même année, à la recette des Impôts de Bacongo, sous le Folio 079/9 numéro 824, les membres du Conseil d'Administration ont délibéré sur:

- la démission de deux administrateurs: Madame Jeannine CANAVAGGIO et Monsieur Denis HASENTEUFEL et cooptation de deux administrateurs, Messieurs Olivier RICHARD et Claude DEORESTIS;
- la démission de la Présidente du Conseil d'Administration et son remplacement par Monsieur MAKAYA-BOUEYA DZEMBET.

Dépôt légal des actes a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 24 mai 2016, enregistré sous le numéro 16 DA 394. Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro M2/16 - 934.

Pour avis et mention,
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville,
1724 Ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles,
Arrondissement IV Mougali
Tél: 05 548-65-12/06 654-48-05
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DUCONGO

SOCIETE CHINA HUNAN DEVELOPMENT

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Au Capital de 1.000.000 F. CFA

Siège Social: Brazzaville, Quartier Madibou (Arrêt de Bus Le Pélican), Arrondissement VIII Madibou Tél: 06.405.48.51

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date du 17/05/2016, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Bacongo, à Brazzaville, le 23/05/2016, sous le numéro 852, Folio 082/6, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: Société CHINA HUNAN DEVELOPMENT;

Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE;

Siège social: Brazzaville, Quartier Madibou (Arrêt de Bus Le Pélican), Arrondissement VIII Madibou;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées à l'Associée Unique, à savoir: Madame JIANG YUAN;

Objet social: Réalisation des Activités Agro-Pastorales - Fabrication et Commercialisation des matériels Agricoles - Vente des Produits du Ciment (pavés, tôles, panneaux, dalles et balustres - Briqueterie et toutes ac-

tivités connexes - Fabrication des produits métallurgiques (fers à béton, pointes, pelles, marteaux) - Construction de bâtiments et travaux publics de tous corps - Assainissement et Aménagement - Import & Export;

Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM;

Administration de la Société: Madame JIANG YUAN, de nationalité Chinoise, domiciliée à Brazzaville, 49, rue Massamba Jacques, Quartier La Tanaf, Arrondissement I Makélékélé, a été nommée Gérante de la Société, pour une durée de cinq (05) ans renouvelable par tacite reconduction;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 31/05/2016, sous le numéro 16 DA 421;

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, le 31/05/2016, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6473.

Fait à Brazzaville, le 03 Juin 2016

Pour avis,
Le Notaire

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06 664.83.17; 05 522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

MOUNEA SERVICES

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 1049, rue Louassi, Plateau des 15 ans, Mougali
BRAZZAVILLE

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 26 mai 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Talangai, en date du 27 mai 2016, sous Folio 095/4, n°253, il a été constitué une société dénommée: «MOUNEA SERVICES», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, 1049, rue Louassi, Plateau des 15 ans (Mougali);

Objet: Fourniture de bureau, Bâtiment travaux publics, Import-export, location et vente de véhicules, prestation et services

en informatique, entretien de bureau, gardiennage;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 B6476 du 31 mai 2016;

Gérance: Monsieur MOUNEA Chardelin Gerry est le Gérant de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe Noire, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA



AVIS D'APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE ECOBANK CONGO - BRAZZAVILLE

1 - Le présent Appel d'Offres est lancé par ECOBANK CONGO pour la sélection d'entreprises en vue de la construction de son siège social à BRAZZAVILLE (République du Congo).

2- Cet appel d'offres a pour objet l'exécution des travaux du lot définis comme suit:

LOTS	DESIGNATION
LOT 9	CLOISONS, MOBILIERS, HABILLAGE BOIS, HABILLAGE EN VITRAGE, PORTES COUPE-FEU, STORES/RIDEAUX, DIVERS

3- Cette consultation est ouverte aux entreprises expérimentées dans ce type de projet.

Elles doivent être aptes à réaliser dans les conditions requises, les prestations objet de la présente consultation, pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et règlements fiscaux et professionnels en vigueur.

4 - Les Marchés issus de cet appel d'offres seront financés par ECOBANK CONGO;

5 - Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré par les soumissionnaires contre le paiement des frais de dossier non remboursable de FCFA un million (1 000 000) à partir du 05 juin 2016, à 10 heures 00 minute au siège d'ECOBANK

6 – Toutes les offres doivent être déposées au plus tard le 04 juillet 2016, à 16 heures 30 minutes-TU, au Secrétariat du Directeur Général,

ECOBANK CONGO
Avenue du camp,
Immeuble de l'arc 3e étage
Brazzaville – République du Congo
B.P: 2485
Tel: (242) 06 621 08 08 / 05 778 79 08

7- L'Entreprise établira sa proposition en se conformant au cadre de décomposition du prix global et forfaitaire des différents chapitres.

Le cadre n'est cependant pas limitatif et les quantités mentionnées sont données à titre indicatif sans engager de quelque manière que ce soit la responsabilité

du Maître d'Ouvrage, du Maître d'Ouvrage Délégué et du Maître d'œuvre.

L'Entreprise doit, sous sa propre responsabilité, compléter et ou rectifier les quantités autant que de besoin. Elle devra faire apparaître toutes différences ou appréciations qu'elle aura rencontrées au cours de l'étude du dossier dans un document séparé et remplir le cadre fourni comme tel.

La communication de ce document à l'Entreprise ne modifie donc en rien le caractère global, forfaitaire et non révisable du prix, et le délai maximum d'exécution contenu dans la soumission.

La responsabilité de l'Entreprise dans la recherche, l'exploitation, la mise en œuvre, la conformité des matériaux nécessaires à l'exécution des travaux, selon les spécifications des pièces écrites, demeure totale.

8- Les Soumissionnaires retenus à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres aux adresses suivantes:

- AGENCE ARCHI 2000 Abidjan Plateau, Avenue Noguès Immeuble Trade Center 1 ^{er} étage 18 BP 1403 ABIDJAN 18 – COTE D'IVOIRE Tel: (225) 20 32 32 68 Fax: (225) 20 32 32 76 e-mail: archi2000@archi2000.ci	- ECOBANK CONGO Avenue du camp, Immeuble de l'arc 3e étage Brazzaville – République du Congo B.P 2485 Tel: (242) 06 621 08 08 / 05 778 79 08
--	---

9- La période de validité des offres devra être de quatre-vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

10- L'Entreprise est tenue de proposer le planning de ses travaux sur un délai global maximum (commande, fabrication, transport et mise en œuvre) n'excédant pas six (06) mois.

Toute offre proposant un délai supérieur au délai maximum sera rejetée.

11- Les résultats du présent Appel d'Offres seront affichés dans les locaux du siège de ECOBANK CONGO et communiqués à chaque soumissionnaire par courrier.

Groupe United Bank for Africa (UBA)

Tony Elumelu fait la promotion de l'Afrique comme la destination de choix pour les investissements de la communauté d'affaires française

L'homme d'affaires et philanthrope africain, Tony O. Elumelu, était récemment à Paris, sur l'invitation du Sénat français, de Business France et de la Banque Publique d'Investissement (BPI). Le voyage a offert plusieurs plateformes qui lui ont permis de continuer à promouvoir l'Afrique comme un continent mûr pour les investissements. M. Elumelu est le Président du Groupe United Bank for Africa (UBA) et de Heirs Holdings, une société africaine d'investissement exclusive, et le Promoteur de la Fondation Tony Elumelu.

M. Elumelu a fait sa première escale à l'événement de la BPI, 'BIG' (BpiFrance Inno Génération), qui a rassemblé plus de 4 000 entrepreneurs français. Là, M. Elumelu a fait un discours d'ouverture dans lequel il a fait part de son orientation actuelle qui consiste à changer le récit et la perception de l'Afrique, surtout vis-à-vis de la communauté internationale.

«Pendant trop longtemps, chaque fois que beaucoup de personnes entendent le mot Afrique, elles pensent à l'obscurité et au sous-développement... Je veux que les gens pensent à des possibilités quand ils pensent à l'Afrique. Je veux stimuler la transformation économique de l'Afrique et aider le continent à occuper la place qui lui convient en tant qu'acteur régional au sein de la communauté internationale», a-t-il affirmé.

M. Elumelu est devenu l'un des plus grands avocats de la cause de l'Afrique, aujourd'hui, et il fait une différence, grâce à un engagement personnel de 100 millions de dollars en faveur des jeunes entrepreneurs et startups africains. «Ma fondation a conçu le Programme d'Entrepreneuriat de Tony Elumelu (TEEP : Tony Elumelu Entrepreneurship Programme) pour former, offrir du mentorat et du capital de démarrage à 10 000 entreprises africaines au cours des 10 prochaines années, créer 1 million de nouveaux emplois et 10 milliards de revenus supplémentaires à travers l'Afrique», a-t-il déclaré.

En marge de l'événement, M. Elumelu a pu rencontrer Rachida Dati, membre du Parlement Européen et Maire du 7^e arrondissement de Paris, et aussi Pierre Gattaz, Président du MEDEF, pour poursuivre les discussions entamées l'année dernière sur les nouvelles possibilités de renforcement des relations commerciales entre la France et l'Afrique. Il a également retrouvé son ami Lionel Zinsou, ancien Premier Ministre de la République du Bénin et aussi champion des entreprises françaises qui font des affaires en Afrique.

Au dernier jour de son voyage de trois jours, il a été invité à déjeuner avec certains membres du Sénat français. Par la suite, il a été invité à s'exprimer sur "Discover Nigeria", un rassemblement des investisseurs et des entrepreneurs français intéressés à en apprendre davantage sur l'environnement des affaires au Nigeria. L'événement a été un effort conjoint de Business France, du Sénat français et de la BPI et s'est tenu dans l'historique Palais du Luxembourg, siège du Sénat.

Le Président délégué du Groupe Interparlementaire France-Afrique de l'Ouest, M. Charles Revet, a ouvert le dialogue, en renforçant les relations



L'Ambassadrice française déléguée aux Investissements Internationaux et DG de Business France, Mme Muriel Pénicaud, le Président du Groupe UBA et Promoteur de la Fondation Tony Elumelu, M. Tony Elumelu, le Président délégué du Groupe Interparlementaire France-Afrique de l'Ouest, M. Charles Revet, l'Ambassadeur de France auprès du Nigeria, M. Denys Gauer, au Sénat Français, sis au Palais Du Luxembourg, à Paris, le vendredi 27 mai 2016, où M. Tony Elumelu a été invité à intervenir lors du forum 'Colloque Nigeria: le Nigeria, première économie africaine'.



Le Président délégué du Groupe Interparlementaire France-Afrique de l'Ouest, M. Charles Revet, l'Ambassadeur de France auprès du Nigeria, M. Denys Gauer, le Président du Groupe UBA, M. Tony Elumelu, et l'Ambassadrice française déléguée aux Investissements Internationaux et DG de Business France, Mme Muriel Pénicaud, au Sénat Français, sis au Palais du Luxembourg, à Paris le vendredi 27 mai 2016, où M. Tony Elumelu a été invité à intervenir lors du forum 'Colloque Nigeria: le Nigeria, première économie africaine' organisé par le Sénat français.

entre le Nigeria et la France : «Le Nigeria est la première destination des investissements français et le premier partenaire de la France en Afrique sub-saharienne». L'ambassadeur de France auprès du Nigeria, Dennis Gauer, qui était aussi présent à l'événement, a étayé ce point, en donnant un aperçu du climat actuel des affaires, tout en soulignant les possibilités qui existent, y compris un système bancaire stable. «Les économistes disent que l'Afrique est le dernier moteur de la croissance mondiale et ce moteur sera piloté par le Nigeria», a déclaré M. Gauer.

M. Elumelu a, pour sa part, encouragé les entreprises françaises à découvrir le Nigeria et trouver les bons partenaires pour les aider à naviguer dans l'environnement des affaires. Il a cité l'exemple de UBA - qui opère de façon rentable et avec succès au Nigeria depuis 70 ans - et son empreinte sub-

séquente dans 18 pays africains, au cours de la dernière décennie. «L'économie du Nigeria joue un rôle important en Afrique de l'Ouest et au-delà. Ainsi, lorsque vous investissez au Nigeria, les retombées positives se répandent sur nos voisins dans des dizaines de pays», a-t-il déclaré.

Le Président de UBA postule que, malgré les défis auxquels sont confrontées les économies africaines, surtout avec la forte baisse des prix des matières premières, le Nigeria reste toujours l'une des destinations qui offrent les retours sur investissement les plus élevés sur le continent et au-delà.

M. Elumelu a commencé à changer le récit de l'Afrique et la France se positionne pour faire partie de cette histoire.

ANNONCES

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°277/2016/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	14206 du 28-04-16	Sect P13B, bloc 86 ; Pile 8 ; Sup: 138,97m ²	SONACO-MOUKONDO	4-BZV	DIDOUNGA née SAMBA Annie Patricia
02	14205 du 28-04-16	Sect AN2, bloc 22 ; Pile 09 ; Sup: 287,09m ²	QUARTIER NGAMABA	7-BZV	BIDOUNGA Louis Cédric
03	14204 du 28-04-16	Sect AP2 ex AT, bloc 21 ; Pile 5 ex-116-118; Sup: 661,91m ²	116, RUE TSABA	7-BZV	BIDOUNGA Oscar Stéphane
04	14329 du 24-05-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 575,00m ²	OKONGO TERRE BIALA	CUVETTE	EWENGUE née NOMBO TATHY Hélène
05	14259 du 10-05-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 150,12m ²	QUARTIER OKONGO	CUVETTE	AKOUELE Gaspard
06	13865 du 04-02-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 95,000m ² soit 2ha5a	VILLAGE NGAGAGNA BROUSSE	LIKOUALA	Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul
07	14225 du 03-05-16	Sect P7, bloc 134 ; Pile 12; Sup: 416,37m ²	1424, RUE DIOSSE (PLATEAUX DES 15 ANS)	4-BZV	MBONGO Fernande Edwige
08	3246 du 07-03-16	Sect P7, bloc 125 ; Pile 11; Sup: 347,42m ²	1036, RUE NDOUO PLATEAU DES 15 ANS	4-BZV	Société des Gestions Immobilières des services (S.G.I.S)
09	14144 du 14-04-16	Sect P3, bloc 59 ; Pile 2; Sup: 220,03m ²	26, RUE MBETI	3-BZV	OTSALEYOUA Saturnin
10	14243 du 09-05-16	Sect P16, bloc 148 ; Pile 1; Sup: 308,26m ²	108, RUE MOUYONDZI	6-BZV	IBARA Maurice
11	14244 du 09-05-16	Sect P14B, bloc 14 ; Pile 16; Sup: 449,08m ²	20, RUE EMILE BIAYENDA	9-BZV	IBARA Maurice
12	14260 du 10-05-16	Sect A, bloc - ; Pile 2 ; Sup: 736,12m ²	OBANGUI	CUVETTE	IBARA Maurice
13	8657 du 04-10-13	Sect P14, bloc 164 ; Pile 15; Sup: 226,81m ²	8BIS, RUE PIERRE NZOKO QUARTIER MIKALOU	5-BZV	NGAMI Francis
14	14248 du 09-05-16	Sect B1, bloc - ; Pile 3 ; Sup: 400,00m ²	MAKABANDILOU II	9-BZV	EMO GAMPO Luce Olivier
15	14158 du 19-04-16	Sect B, bloc - ; Pile - ; Sup: 2.235,00m ²	QUARTIER OBANGUI	CUVETTE	NGOYA Guy Noël
16	14160 du 19-04-16	Sect -, bloc - ; Pile 5 ; Sup: 611,00m ²	QUARTIER OYAH	CUVETTE	NGOYA Guy Noël
17	14250 du 09-05-16	Sect A, bloc - ; Pile - ; Sup: 830,67m ²	QUARTIER OYAH	CUVETTE	NGOYA Guy Noël
18	14330 du 24-05-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 1.018,83m ²	QUARTIER OYAH	CUVETTE	NGOYA Guy Noël
19	14159 du 10-05-16	Sect B, bloc - ; Pile 3 ; Sup: 1.006,14m ²	QUARTIER OYAH	CUVETTE	NGOYA Guy Noël
20	14299 du 18-05-16	Sect C1, bloc 98 ; Pile 12; Sup: 754,05m ²	37, RUE INDANGA MASSENGO	9-BZV	IKIA NGOLO Dominique
21	14072 du 17-03-16	Sect P13B, bloc - ; Pile 20; Sup: 400,00m ²	QUARTIER SADEMI TSIELAMPO	7-BZV	DIAWAYI Joel
22	14063 du 14-03-16	Sect BH, bloc - ; Pile 4 ; Sup: 286,50m ²	QUARTIER TRIOS PATEAUX (ITATOLO)	9-BZV	VINTSIE AGNOUON Nadège
-	6798 du 12-11-12	Sect -, bloc - ; Pile 9 ; Sup: 400,00m ²	VILLAGE DJIRI PONT	POOL	CAMARA Mahamadou
24	14314 du 20-05-16	Sect P7, bloc 136 ; Pile 4; Sup: 478,07m ²	1811, AVENUE LOUTASSI (PLATEAUX DES 15 ANS)	4-BZV	Société Civile Immobilière « EMBOLI »
25	13142 du 01-09-15	Sect -, bloc - ; Pile 9 ; Sup: 400,00m ²	RUE LYDIE INGOBA	9-BZV	NKASSA BISSARIDI Pecia Lorjou
26	14301 du 18-05-16	Sect P2, bloc 22 ; Pile 3 ; Sup: 364,00m ²	24, RUE DISPENSAIRE	3-BZV	ADULA Rukiyah et ADULA DIABY Arabetou
27	11448 du 03-12-14	Sect P15, bloc 38 ex 24 ; Pile 1; Sup: 3.963,90m ²	59, RUE TCHITONDI	6-BZV	Eglise KIMBANGUISTE (E.J.C.S.K)
28	14274 du 12-05-16	Sect -, bloc - ; Pile 4 ; Sup: 1.286,96m ²	AVENUE OBAMI ITOU	PLATEAUX	Claudie Michèle NGOUELONDELE Epouse NGUESSO
29	14331 du 24-05-16	Sect BF, bloc - ; Pile 5 ; Sup: 260,64m ²	RUE JACQUE OPANGAULT	6-BZV	OBONO Maurice
30	13377 du 15-10-15	Sect P13/1, bloc 70 ; Pile 120/1; Sup: 289,00m ²	101, RUE MAMPOUYA QUARTIER MOUKONDO	5-BZV	GALOUO Ernest Mathias Cyprien
31	14302 du 18-05-16	Sect AP, bloc 162 ; Pile 22; Sup: 280,42m ²	31BIS, RUE BIBIMBOU	7-BZV	BANGA YIMOUNOU Joseph
32	14304 du 20-05-16	Sect P2, bloc 82 ; Pile 13 ; Sup: 221,15m ²	95, RUE YAOUNDE	3-BZV	BADIROU SANNI Mamadou
33	14306 du 19-05-16	Sect -, bloc - ; Pile 32 ; Sup: 407,34m ²	KINTELE	POOL	OKOUA Uriel Franck
34	14305 du 19-05-16	Sect BS, bloc - ; Pile 9 ; Sup: 204,00m ²	189, RUE KOMONO	6-BZV	OKOUA Uriel Franck
35	13802 du 20-01-16	Sect P2, bloc 14 ; Pile 11 ; Sup: 373,41m ²	43, RUE DISPENSAIRE	3-BZV	SAKO Fatoumegui
36	14193 du 26-04-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 1.600,00m ²	VILLAGE ODZIBA (Dieu le veut)	POOL	MAMPOUYA Jean Accère
37	14228 du 03-05-16	Sect CK bloc 82 ; Pile 07 ; Sup: 410,53m ²	QUARTIER MONT BOUKIERO	9-BZV	NTONDELE Jean et Enfants
38	14242 du 06-05-16	Sect J, bloc 57 ; Pile 1 ; Sup: 1.608,03m ²	CENTRE-VILLE	3-BZV	SOUZA SAYETO Sébastien
39	12927 du 10-08-15	Sect AT, bloc 6 ; Pile 27 ; Sup: 182,00m ²	RUE MAKOUARI PHILIPPE QUARTIER NGAMBIO	4-BZV	YALA Roland Patrick Euloge
40	14255 du 09-05-16	Sect P15, bloc 136 ; Pile 6; Sup: 404,45m ²	19, RUE SEMBE	6-BZV	OKIENGUET Goretchie Maria
41	14201 du 28-04-16	Sect P8, bloc 32 ; Pile 13; Sup: 202,21m ²	26BIS, RUE ABOLO	4-BZV	MALANDA MATINGOU Alain
42	14325 du 23-05-16	Sect AP2, bloc - ; Pile 01; Sup: 321,82m ²	13, RUE KIMBEDI	7-BZV	NGOMA NIANGUI Tantrice Modeste
43	13192 du 11-09-15	Sect B, bloc 02 ; Pile 1bis; Sup: 180,00m ²	QUARTIER ÇA METRE (BETOU)	LIKOUALA	AIRTEL CONGO S.A.
44	11919 du 03-02-15	Sect P4, bloc 137 ; Pile 7; Sup: 338,52m ²	43, RUE BANDZAS	3-BZV	Eglise Centre Chrétien Nehemie
45	14210 du 29-04-16	Sect P1, bloc 12 ; Pile 12; Sup: 205,70m ²	26TER, RUE KOUYOUS POTO-POTO	3-BZV	KOLADE Mamoud

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 2 Juin 2016
L'Inspecteur Divisionnaire,
Michèle Cyrine OBA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, FINANCES,
DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE
POINTE-NOIRE CENTRE

INSERTION LEGALE

L'inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P: 5399

N°002/2016/MEFBPP-DGID-DEFFD-DDIK-DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
24.316 du 06/11/2014	Pile(s) 01 à 10 Bloc 245 Section / Superficie 5000,00m ²	LOUBOU (LOANGO)	Sous-Préfecture de LOANGO	Mme. BOUITI-VIAUDO née KANGUE Ida Solange
25.448 du 25/09/2015	Pile 16 Bloc 25B Section BT Superficie 662,50m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	Mlle. OKANA AMPELE Vevy Espérance
25.682 du 09/12/2015	Pile 02bis Bloc 03 Section J Superficie 436,65m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	Mme. CASTANOU Nadine Dominique
20.345 du 05/07/2011	Pile 05 Bloc 124bis Section BP Superficie 750,00m ²	WHARF	Circonscription Foncière n°01	POUNGUI André Elvire
25.654 du 30/11/2015	Pile 06 Bloc 90 Terrain Rural Superficie 500,00m ²	LOUBOU (LOANGO)	Sous-Préfecture de LOANGO	M. ETOUNBI KENGUE Bruno Guy
25.655 du 30/11/2015	Pile(s) 04 et 07 Bloc 90 Terrain Rural Superficie 1000,00m ²	LOUBOU (LOANGO)	Sous-Préfecture de LOANGO	M. FITY Félicien
19.925 du 12/04/2011	Pile 10 Bloc 124 Section BP Superficie 1000,00m ²	WHARF	Circonscription Foncière n°01	M. Jean Robert IPPET LETEMBET
24.538 du 21/01/2015	Pile 01 Bloc 160 Section BR Superficie 400,00m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	SERVICE MOHOUMIKO Michèle Béline
25.371 du 03/09/2015	Pile 01 Bloc 24 Section BR Superficie 400,00m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	Mme. MPEMBE MBERIO Véronique
24.772 du 05/03/2015	Pile 02 Bloc 08 Section BT Superficie 500,00m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	Mme. BIKINDOU née MABIALA Anne Marie
24.977 du 21/04/2015	Pile 05 Bloc 43 Section N Superficie 500,00m ²	MPAKA	Circonscription Foncière n°06	M. MAHOUNGOU Bonheur Christian
24.058 du 26/08/2014	Pile 04 Bloc 251 Section BM2 Superficie 500,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	M. GOMA Brillant Innocents Francis
24.163 du 25/09/2014	Pile 04 Bloc 158 Section L Superficie 400,00m ²	LA BASE	Circonscription Foncière n°01	Mme. ROSSINDA Cathérine
25.582 du 06/11/2015	Pile 04 Bloc 26 Section N Superficie 500,00m ²	MPAKA 120	Circonscription Foncière n°03	M. Albert SAMBOU
25.354 du 11/08/2015	Pile 06 Bloc 114 Section AN Superficie 400,00m ²	TCHINIAMBI II	Circonscription Foncière n°04	M. IBOMBO FIACRE Severin
16.042 du 01/07/2008	Pile 08 Bloc 162ter Section L Superficie 1530,00m ²	LA BASE	Circonscription Foncière n°01	Société PUMA
25.290 du 20/07/2015	Pile 12 Bloc 06 Section BL1 Superficie 500,00m ²	NANGA	Circonscription Foncière n°03	Mlle. MOUTONDO IBOUMBI Auje Josette
18.852 du 03/06/2010	Pile(s) 01 et 03 Bloc 72 Section BS Superficie 800,00m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	M. NGUESSO Gaël
25.525 du 19/10/2015	Pile 08 Bloc 168 Section BL Superficie 400,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	SIKA Emilienne
25.289 du 20/07/2015	Pile 10 Bloc 03 Section BL1 Superficie 500,00m ²	NANGA	Circonscription Foncière n°03	M. MOUTONDO Boris Judicaël
25.291 du 20/07/2015	Pile 01 Bloc 06 Section BL1 Superficie 500,00m ²	NANGA	Circonscription Foncière n°03	Mlle. MOUSSAVOU Bibina Belh Madie
25.288 du 20/07/2015	Pile(s) 05 et 06 Bloc 06 Section BL1 Superficie 1000,00m ²	NANGA	Circonscription Foncière n°03	M. MOUTONDO Grace Stéphane
23.975 du 04/08/2014	Pile 08 Bloc 107bis Section BM7 Superficie 750,00m ²	NGOYO (MVASSA)	Circonscription Foncière n°06	M. MOUSSONO MBEMBA Loïc Ferland
23.973 du 04/08/2014	Pile 09 Bloc 107bis Section BM7 Superficie 572,78m ²	NGOYO (MVASSA)	Circonscription Foncière n°06	M. MOUSSONO Axel Bailvy Larsen
23.974 du 04/08/2014	Pile 10 Bloc 107bis Section BM7 Superficie 219,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	Mme. MBEMBA Evelyne
25.047 du 13/05/2015	Pile 07 ex-08 Bloc 84 Section BS Superficie 500,00m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	M. NKASSA Roger
25.149 du 18/06/2015	Pile(s) 02 Bloc 73 Section BY2 Superficie 500,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	Mme. MAKAYA MAMBO Simonie Dominique
25.234 du 08/06/2015	Pile 05 Bloc 192 Section BN Superficie 400,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	MAKINOUM MAMBOU Carles Jolybois
25.146 du 17/06/2015	Pile(s) 02 et 03 Bloc 04 Section BP Superficie 1248,66m ²	MPITA	Circonscription Foncière n°01	M et Mme. FAUCON
24.492 du 08/01/2015	Pile 07 Bloc 55 Section BD Superficie 300,00m ²	MPAKA	Circonscription Foncière n°03	Horlande NGAMI MISSIE
25.198 du 30/06/2015	Pile 06 Bloc 140 Section BM5 Superficie 750,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	Mme. GOMAS TATY Kiarra R.
23.591 du 27/03/2014	Pile 03, 04, 09 et 10 Bloc 33 Section BX Superficie 2500,00m ²	COTE-MATEVE	Circonscription Foncière n°06	Mme. TOMADIATOUNGA Victor
24.684 du 13/02/2015	Pile 01 et 02 Bloc 116bis Section BM7 Superficie 1250,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	M. MBONGO KAMBA Celestin macian
25.740 du 08/01/2016	Pile 01 Bloc 62bis ex-41 Section BP Superficie 838,17m ²	Wharf	Circonscription Foncière n°01	Société .Civile. Immobilière «S.C.I FAICHAM»

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Pour insertion légale
Pointe-Noire, le 20 Janvier 2016
GANONGO-GUENONI IKIA
Inspecteur Principal

Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique

Destinée Ermela Doukaga exhorte la jeunesse à prendre conscience

A la tête du département de la jeunesse et de l'éducation civique, il y a peu, le 30 avril dernier, Destinée Ermela Doukaga entend poursuivre les actions prioritaires, dont elle a hérité de son prédécesseur, à savoir: réhabiliter les valeurs morales, mettre en place des stratégies de lutte contre le chômage des jeunes, etc. Cette annonce a été faite à l'occasion de la cérémonie de passation de service entre le ministre sortant Anatole Collinet Makosso et elle.

2^e ministre de la Jeunesse et première femme à occuper ce poste depuis 1957, Destinée Ermela Doukaga a sous sa tutelle 820 cadres et agents. Elle a la lourde charge d'éduquer la jeunesse. Aussi a-t-elle appelé les jeunes au travail et à l'abandon des comportements pervers. Parmi les défis qui attendent le nouveau ministre de la jeunesse, il y a la présidence du Cts-jcs (Comité technique spécialisé, jeunesse, culture et sport) de l'Union africaine, dont le mandat du Congo arrive à terme en octobre prochain. «Nous allons toujours compter sur vous sur toutes les questions qui concernent la jeunesse puisque l'éducation et la jeunesse sont liées et nous saurons compter sur vos pas», a dit Destinée Ermela Doukaga à Collinet Makosso, qu'elle considère comme une véritable personne ressource. Destinée Ermela Doukaga a pris, à cet effet, connaissance du programme d'activités de son département ministériel intitulé: «Document de compréhension de la mise en œuvre de la politique de l'éducation civique». Un document présentant les différents programmes et projets mis en œuvre par le Ministère. On peut citer, entre autres, les activités en cours d'exécution telles: la préparation de la colonie de vacances, Madingou 2016, la vulgarisation du code de bonne conduite, la gestion des volontaires de l'enseignement, en partenariat avec les agences du système des Nations unies, la pérennisation du dialogue intergénérationnel, tout comme la poursuite des activités liées à la culture de paix, l'actualisation de la politique de la jeunesse et de l'éducation civique, en partenariat avec l'Unesco. Pour réaliser tous ces projets, Destinée Ermela Doukaga pourra compter sur le budget de fonctionnement et d'investissement du Ministère, chiffré à plus de 3,601 milliards F.Cfa. Quittant ce Ministère qu'il a dirigé pendant cinq ans, Anatole Collinet Makosso qui,

actuellement, se charge uniquement de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, a rappelé que son successeur a l'une des missions les plus délicates. Elle va gérer deux secteurs sensibles, inscrits en lettres d'or dans le programme du gouvernement: la jeunesse et l'éducation civique qui sont deux piliers importants. «Vous avez la main gauche qui est la boussole (jeunesse), c'est celle qui donne la direction à tout un peuple, parce que nous avons l'impression que ce que veut la jeunesse, c'est ce que les dirigeants doivent faire. Nous vous avons vu revendiquer plus d'espace et, la confiance que le président de la République a placée en votre personne est la preuve qu'il a saisi la voix de la jeunesse. Cette nouvelle équipe traduit une vraie gouvernance



Echange de parapheurs entre Collinet Makosso et Ermela Doukaga.

intérogationnelle. Vous êtes ce sang nouveau venu pour raviver la nation», a-t-il affirmé, convaincu que son successeur saura préserver les acquis inhérent à l'épanouissement de la jeunesse. Sûr des qualités de son successeur (talent, énergie et compétence), Collinet Makosso la rassurant de sa disponibilité, dans la conduite du bateau «jeunesse congolaise», a poursuivi: «Vous avez dans la main droite la table de la loi que le chef de l'Etat a placée entre vos mains, à travers le sceau de la République pour que vous puissiez continuer à encadrer cette jeunesse, de façon à l'extraire de l'océan d'antivaleurs, pour que ce sang nouveau qui vient vivifier la nation ne soit pas infecté.»

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Département du Pool

Une mission d'évaluation rapide pour organiser l'assistance humanitaire

Suite aux troubles observés les 3 et 4 avril dernier, dans les quartiers Sud de Brazzaville et dans certaines localités du Pool, la ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Mme Antoinette Dinga Dzondo a lancé samedi 4 juin 2016, une mission d'évaluation rapide des besoins humanitaires à Kinkala, chef-lieu du département du Pool. Le lancement de cette mission s'est déroulé en présence de la délégation des systèmes des Nations unies, conduite par son coordonnateur résident au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah. Selon la ministre Antoinette Dinga Dzondo, une coordination conjointe, gouvernement - Agences du système des Nations unies, a été organisée récemment dans le département du Pool. Elle avait pour objectif d'évaluer les besoins humanitaires, de dialoguer avec les populations déplacées, pour acquérir les vraies informations devant aider à l'organisation d'une assistance humanitaire multiforme. La mission permettra d'avoir une estimation chiffrée des besoins, en vue d'une réponse appropriée pour les déplacés. Elle se déroulera en deux phases, notamment l'investigation et la phase technique. Pendant la phase technique, qui s'avère multisectorielle, les équipes discuteront, librement,



Antoinette Dinga Dzondo.

avec les déplacés, pour avoir des informations précises, afin d'organiser l'assistance humanitaire digne de ce nom. «L'accès aux personnes ayant besoin d'une assistance est l'un des principes du gouvernement. A ce jour, certaines familles déplacées n'ont pas encore regagné leur domicile. Elles ont besoin d'une assistance dans les secteurs clés de l'humanitaire, à savoir: l'alimentation, l'hygiène, l'assainissement, l'éducation, l'accompagnement psychosocial et bien d'autres», a affirmé la ministre de l'action humanitaire, qui, par ailleurs, a assuré la population que la sécurité et la paix règnent dans le pays et l'a invitée à vaquer librement à ses occupations.

Cette mission humanitaire est la première que le système des Nations unies va entreprendre, depuis le début de l'opération de la Force publique dans cette zone, souligne le communiqué de presse du Pnud au Congo. Elle consistera, entre autres, à évaluer les besoins humanitaires et à faire une estimation chiffrée des besoins sectoriels, pour une réponse appropriée à la situation humanitaire marquée par un mouvement des populations vers d'autres localités. Pour rappel, quelques semaines avant que la mission ne se rende dans le Pool, une réunion de la coordination sur la situation humanitaire de ce département fut tenue vendredi 29 avril 2016, à Brazzaville. Co-présidée par Mme Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales à l'époque et M. Anthony Ohemeng-Boamah, cette réunion avait connu la participation du sous-préfet de Goma Tsé-tsé, Prosper Diatoulou, des représentants des Ministères de l'enseignement primaire, de la santé, des Ongs comme Caritas, des représentants des associations humanitaires, etc. Le but était d'examiner les problèmes humanitaires des populations du Pool, afin d'y apporter des solutions. Ces populations gagnées par la psychose et dont certains ont du mal à regagner leurs domiciles attendent une aide humanitaire en termes de santé, d'alimentation, de nutrition, d'eau, d'hygiène et d'assainissement, de non vivres, d'éducation et d'accompagnement psychosocial.

Alain-Patrick MASSAMBA



United Nations
Economic Commission for Africa

Communiqué de presse

Carlos Lopes salue la marche vers une libre circulation en Afrique centrale

Yaoundé, 12 mai 2015 (CEA) – La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a salué la décision des dirigeants de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) de procéder à la levée, avec effet immédiat, des restrictions de visa sur la libre circulation des citoyens des Etats membres à travers tout le territoire communautaire, conformément aux conventions existantes. Selon le Secrétaire exécutif de la CEA, M. Carlos Lopes, la décision de la 12e Session Ordinaire du Sommet des Chefs d'Etats de la CEMAC, tenue à Libreville au Gabon, marque un tournant décisif dans le processus d'intégration régionale en Afrique centrale et contribuera à la réalisation de la vision de l'Union Africaine pour un continent pleinement intégré et plus dynamique économiquement.

«Cette volonté exprimée par les chefs d'Etats de la CEMAC, juste quelques jours après la tenue, à Yaoundé – Cameroun, des

travaux d'un comité technique dont la CEA est membre, travaux qui visaient à faire valoir la nécessité d'action sur les questions d'intégration sous-régionale, a estimé Monsieur Lopes, montre que les dirigeants de l'Afrique centrale font totalement siens la vision de l'Union africaine pour un continent intégré, prospère et pacifique.»

«En tant que partenaire de l'intégration régionale en Afrique en générale et en Afrique centrale en particulier, la CEA se félicite de cette évolution positive. Elle permettra de donner un nouvel élan aux interactions économiques, politiques et culturelles entre les populations des pays concernés et d'accroître le commerce transfrontalier, tout en minimisant les coûts, en optimisant le capital humain et monétaire et en favorisant la compétitivité», a déclaré M. Lopes.

Ledit responsable de la CEA a relevé qu'avec des mécanismes politiques, économiques et sécuritaires indiqués, l'on arrive toujours à surmonter les contraintes inhérentes aux dif-

férentes phases de l'intégration, y compris la libre circulation des personnes à travers le territoire d'une quelconque communauté économique dans le monde. Il a soutenu que les bénéfices à long terme de l'intégration régionale en Afrique l'emportent largement sur les préoccupations soulevées actuellement.

Il est à noter que la décision des Chefs d'Etats de la CEMAC concerne la mise en œuvre de l'Acte Additionnel du 29 juin 2005 portant sur la libre circulation des personnes en zone CEMAC. Il s'agit là aussi d'une concrétisation de la promesse faite lors d'un sommet extraordinaire des Chefs d'Etats de la CEMAC qui s'est tenu dans la capitale gabonaise en juin 2013.

-FIN-

Publié par:

La Section des Communications externes et relations avec les médias de la CEA, en collaboration avec le Bureau pour l'Afrique centrale de la CEA

BP. 3001 Addis-Abeba, Ethiopie et BP 14935 Yaoundé, Cameroun

Tel: +251 11 551 5826 (Ethiopie) et +237 2 22231461(Cameroun)

E-mail: ecainfo@uneca.org and sroca@uneca.org

MINISTERE DE L'ECONOMIE, FINANCES,
DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE
POINTE-NOIRE CENTRE

INSERTION LEGALE

L'inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P: 5399

N°003/2016/MEFBPP-DGID-DEFFD-DDIK-DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
25.461 du 29/09/2015	Plle 05 Bloc 54 Section M2 Superficie 564,00m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	Mme. TOUBY EKO Mylaine Ines Nadia
25.066 du 21/05/2015	Plle 01 Bloc 92bis Section BP Superficie 400,00m ²	MPITA	Circonscription Foncière n°01	M. MAMADOU Valentin
25.074 du 22/05/2015	Plle 08 Bloc 01bis Section BP Superficie 194,82m ²	MPITA	Circonscription Foncière n°01	M. BITA MADZOU
25.443 du 24/09/2015	Plle(s) 01 et 02 Bloc 92 Section BL Superficie 800,60m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	M. MOUZELE Jean Pierre et Enfants
25.518 du 16/10/2015	Plle (s) 01 à 10 Bloc 120 Section ABZ1 Superficie 5000,89m ²	Pointe-Indienne	Sous-Préfecture de LOANGO	PROSPERITY SERVICES
25.157 du 19/06/2015	Plle(s) 05 Bloc 152 Section BL Superficie 400,00m ²	Côte-Matève	Circonscription Foncière n°06	Mme. PEMBA Véronique
25.546 du 30/10/2015	Plle 25Qter Bloc / Section H Superficie 402,79m ²	Centre-Ville	Circonscription Foncière n°01	M. RHANNOU WALID
24.298 du 03/11/2014	Terrain Rural Superficie 1500,00m ²	TCHIAMBAMBA (BOUTOTO)	S-P de TCHIAMBAMBA NZASSI	Mlle BAVOUEZA Hélène
25.188 du 29/06/2015	Plle 20bis Bloc 268 ex-59 Section BS Superficie 193,76m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	Mme. MBOUNGOU née DZON Jacqueline
23.479 du 20/02/2014	Plle 18 Bloc 94 Section BL Superficie 400,00m ²	NGOYO PLAINE	Circonscription Foncière n°06	M. Mme et Enfants KIBOUKA
18.894 du 18/06/2010	Plle 04 Bloc 07 Section H Superficie 400,00m ²	CAMP 31 Juillet	Circonscription Foncière n°01	M. GOGA GOMLAN Eugène Carly
22.293 du 22/03/2013	Plle 04 et 07 Bloc 147 Section BM5 Superficie 1500,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	M. MPONGUI NDOLO Djim Ronny Dorel
24.555 du 23/01/2015	Plle 03 Bloc 94 Section BX Superficie 500,00m ²	Côte-Matève	Circonscription Foncière n°06	Mlle BAKALA MOUNOUA Qetsia
24.518 du 16/01/2015	Plle(s) 166 Bloc / Section G Superficie 1308,96m ²	Centre- Ville	Circonscription Foncière n°01	SUCCESSION Feu MAKOSSO TCHAPI Rigobert
20.815 du 12/01/2012	Plle 03 Bloc 72 Section BM Superficie 500,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	M. MACOSSO Felix Vincent
22.073 du 10/01/2013	Plle(s) 04 Bloc 09bis Section BM Superficie 460,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	Mme. KITSIMBOU Clémentine
23.922 du 15/07/2015	Plle 18 Bloc 30 Section BP Superficie 800,00m ²	MPITA	Circonscription Foncière n°01	Mme. OBOA née TABAKA Pétronille Blanche Laure
25.261 du 28/07/2015	Plle 12 et 12bis Bloc 15 Section M2 Superficie 1406,18m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	M. INDOMBA Frédéric
25.811 du 29/01/2016	Plle 06, 08 et 10 Bloc 11 Section A Superficie 1500,00m ²	TCHIAMBAMBA NZASSI	S-P de TCHIAMBAMBA NZASSI	M. ENZO LUCA MAYOUMA Armel
25.282 du 17/07/2015	Terrain Rural Superficie 500,00m ²	NKOTCHI-FOUTA	S-P de TCHIAMBAMBA NZASSI	Mme. MILEMBE MOUABI Olga
25.283 du 17/07/2015	Terrain Rural Superficie 500,00m ²	NKOTCHI-FOUTA	S-P de TCHIAMBAMBA NZASSI	M. MOULIBOU Hervé
25.794 du 21/01/2016	Plle 07 Bloc 89 Section P Superficie 187,50m ²	MVOU-MVOU	Circonscription Foncière n°02	ANDERE Donald et ANDERE Belfathe
25.537 du 27/10/2015	Plle 07 Bloc 107bis Section BM7 Superficie 750,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	GUIMBI MOUNDELE Arlette
21.590 du 09/08/2012	Plle 09 Bloc 32 Section BT Superficie 360,00m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	M. GAMATALA Joseph
25.817 du 02/02/2016	Plle 09 Bloc 241 Section BM Superficie 400,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	M. ZERROUKI Karim
25.802 du 25/01/2016	Plle 01 et 06 Bloc 05 Section BXA Superficie 1000,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	Mme. OLEA Gabrielle
25.710 du 24/12/2015	Plle(s) 26 Bloc 35 Section BC Superficie 400,00m ²	MPAKA (08)	Circonscription Foncière n°03	M. MOUDIONGUI Isidore
25.729 du 06/01/2016	Plle(s) 3 à 11 et 12 Bloc 33ter Section ABZ1 Superficie 5000,00m ²	Pointe Indienne	Sous-préfecture de LOANGO	Mrs. MARDAGA Laurent et MOUSSITOU Morland
25.730 du 06/01/2016	Plle 3 à 11 et 12 Bloc 32ter Section ABZ1 Superficie 5000,00m ²	Pointe Indienne	Sous-préfecture de LOANGO	Mrs. MARDAGA Laurent et MOUSSITOU Morland
25.114 du 04/06/2015	Plle 04 Bloc 108 Section BT Superficie 750,00m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	Mme. COUDOUX Claire
25.113 du 04/06/2015	Plle 02 et 04 Bloc 109 Section BT Superficie 1250,00m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	Mme. COUDOUX Claire
25.502 du 12/10/2015	Plle 4bis, 5, 6 et 7 Bloc 17 Section M2 Superficie 4430,33m ²	AEROPORT	Circonscription Foncière n°01	S.C.I MEDIATION
24.554 du 23/01/2015	Plle 04, 05 Bloc 09 Section BX Superficie 1000,00m ²	Côte-Matève	Circonscription Foncière n°06	M. BAKALA MOUNOUA Jean Jether Mardochée
25.830 du 09/02/2016	Plle(s) 09 et 10 Bloc 164 Section BM Superficie 1000,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	M. OSSEKE David

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Pour insertion légale

Jean François OBOA

Pointe-Noire, le 20 Février 2016 Inspecteur Principal des Impôts

IN MEMORIAM

**FOLO Adèle «Maman Adèle»
(5 juin 2013 - 5 juin 2016)**

Voici trois ans, déjà jour pour jour, que notre regrettée sœur et mère, FOLO Adèle «Maman Adèle», a été arrachée à la vie, comme il a plu à Dieu.

En ce jour de triste anniversaire, les frères, sœurs et enfants prient tous

ceux et celles qui l'ont connue, d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

Que son âme repose en paix.



IN MEMORIAM

12 juin 2014- 12 juin 2016

Voici deux ans, jour pour jour, qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, notre très chère sœur, maman, Marie Thérèse BAYONNE M'POUTI HYALATH (Agent Coraf). A l'occasion de ce triste anniversaire, sa famille, son mari et ses enfants: Ghislain Tchibinda (Agent Coraf), Pascal Makosso (Agent Ilogs), et Davy Hyalath (Agent A.r.p.c.e) prient tous ceux qui ont connu notre très chère maman d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Une messe sera dite en sa mémoire, le dimanche 12 juin 2016, à 8h 30, en la paroisse Christ Roi de l'Univers de Loandjili.

Maman Maïthé HYALATH, nous ne t'oublierons jamais, paix à ton âme et ton souvenir restera à jamais parmi nous.



AVIS DE RECRUTEMENT

Membre d'un groupe international et important Etablissement financier de la place, recherche un Coordinateur Technique, réseaux et agences

Sous la responsabilité du Directeur des Nouvelles Technologies, vous aurez pour missions:

- Animer la gouvernance et les interactions entre les différents fournisseurs ;
- Suivre les tableaux de bord des fournisseurs et coopérer sur l'amélioration des pratiques ;
- Collecter et surveiller les incidents et demandes des utilisateurs notamment en agences, en s'assurant du respect des modes opératoires des intervenants ;
- Vérifier et contrôler les résultats obtenus des fournisseurs et la qualité des livraisons, des réparations, des mises au rebut, des inventaires ;
- Surveiller les solutions de sécurisation en relation avec la sécurité, le groupe, les fournisseurs ;
- Participer à la gestion du catalogue des équipements standards en relation avec le groupe et les besoins de métiers ;
- Coordonner les interventions sur site en relation avec le métier ;
- Participer aux groupes de travail sur les plans d'amélioration, continuité informatique, sécurité ;
- Faire la restitution à la hiérarchie.

Profil: De formation Bac + 3 en informatique et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) à un poste similaire, vous avez des compétences suivantes :

Environnements poste de travail et périphériques, réseaux locaux et distants, télécommunication VSAT et alternatives, infrastructures et câblage courant fort/faible, téléphonie IP, fixe et mobile ;

Microsoft (office, AD, Exchange, SharePoint, Lync...), Cisco (routeurs et Switch multi-Wan), VSAT (montage, pointage), Câblage (installation, branchement, sertissage, brassage, vérification)

Certificats constructeurs exigés. Si vous correspondez au profil recherché et êtes par ailleurs, proactif, rigoureux, innovant et possédez un sens du relationnel, soumettez-nous votre dossier de candidature comprenant: une lettre motivation, un CV, des copies de vos diplômes, des certificats de travail et/ou d'attestations de référence à l'adresse électronique suivante: institutionfinanciere1@gmail.com.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 10 Juin 2016.

Ministère de la culture et des arts

La problématique et les enjeux du patrimoine national étaient en débat

La célébration de la première édition de la Journée du patrimoine mondial africain et du 10^e anniversaire du Fonds patrimoine mondial africain a eu lieu, jeudi 26 mai 2016, à Brazzaville. Sur le thème: «Le patrimoine national congolais: quel état et quel avenir?». A cet effet, une conférence-débat a été organisée au Ministère de la culture et des arts, sur la problématique et les enjeux du patrimoine national de la République du Congo. Sous l'égide de Léonidas Carel Mottom Mamoni, ministre de tutelle. En présence de Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement et de l'environnement, et d'Ana Elisa Santana De Afonso, représentante de l'Unesco; du représentant de l'Onu/Sida. La cérémonie a connu la participation des partenaires d'exécution des Ministères du tourisme et des loisirs, de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement.

La Journée du patrimoine mondial africain, qui sera célébrée, désormais, le 5 mai de chaque année, constitue une véritable opportunité pour sensibiliser les décideurs, les partenaires d'aide au développement, les communautés locales et la société civile sur la situation du patrimoine national et les mesures de sauvegarde et de mise en valeur à prendre. Les objectifs visés sont: sensibiliser les autorités politiques, les partenaires de la presse, sur les menaces pesant sur les sites, la valeur des sites et les mesures de préservation et de la mise en valeur à prendre; informer le public sur les avantages du statut du patrimoine mondial; rapprocher les différents Ministères en charge du patrimoine et susciter la réflexion sur des éventuels actions conjointes

visant à préserver et valoriser le patrimoine national. Cette conférence-débat a été ponctuée par des communications thématiques: «Bref aperçu sur les concepts clés du patrimoine et les enjeux de la convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, ratifiée par le Congo...»; «Les sites de la liste indicative du Congo et l'inscription des sites congolais sur la liste du patrimoine mondial»; etc. «En novembre 2015, la Conférence générale de l'Unesco a décrété, le 5 mai de chaque année, Journée du patrimoine mondial africain et a invité tous les Etats membres à commémorer cette journée», a affirmé la représentante de l'Unesco. Qui a, par la suite, lu le message de la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, à



Des participants à la conférence-débat.

l'occasion de cette journée. Un message dans lequel, il est relevé: «C'est l'occasion de célébrer la richesse du patrimoine culturel et naturel africain, qui présente une valeur universelle exceptionnelle. C'est le moment pour le monde d'agir aux côtés des gouvernements, des communautés locales et des sociétés, pour soutenir l'une des ressources les plus précieuses du continent. Le patrimoine culturel et naturel africain est une force pour la paix, c'est aussi un moteur du développement et de l'innovation. Ces dix dernières années, nous avons fait de grands progrès pour accroître le nombre de sites africains sur la liste du patrimoine mondial». D'après le ministre Motom Mamoni, l'Afrique, berceau de l'humanité, regorge d'un riche patrimoine aussi bien culturel que naturel. Cependant, il est

faiblement représenté sur la liste des biens inscrits au patrimoine mondial. Devant la croissance des multiples crises qui frappent l'humanité et l'Afrique, il devient impérieux que les communautés se ressaisissent pour une prise de conscience, afin de mieux protéger et gérer leur patrimoine commun qui est sous la pression de diverses menaces... Signalons que peu avant, le ministre Motom Mamoni s'est entretenu avec la représentante de l'Unesco et le représentant de l'Onu/Sida au Congo. Au menu, la coopération avec ces deux institutions dans le domaine culturel, mais aussi, la manière dont elles peuvent apporter leurs contributions dans ce domaine.

Alain-Patrick MASSAMBA

Musique

Léonidas Carel Mottom Mamoni veut développer le folklore congolais

Le ministre de la culture et des arts compte booster cette musique du terroir, qui a connu un passage à vide sur la scène nationale, voire internationale. Il a réitéré son engagement, samedi 21 mai 2016, lors d'une rencontre tenue à Brazzaville, avec les ressortissants du département de la Sangha.

«Nous avons décidé de mettre en valeur les musiques traditionnelles. A travers cette musique, il y a des messages que nous véhiculons. Il y a cinquante ans, on ne connaissait pas la musique moderne. Nous voulons œuvrer pour le développement du folklore au Congo». Par ces mots, Léonidas Carel Mottom Mamoni résume son ambition d'apporter un second souffle au folklore congolais, marque de fabrique de l'identité culturelle, du moins en musique, dans tous les coins et recoins de la République du Congo. Comme tous les groupes folkloriques du Congo, le groupe Nabemba, ainsi que l'artiste Diane Rufine Morotoua, originaires de la Sangha, ont, d'ores et déjà, le sourire collé aux lèvres. Le «moïse» de la musique traditionnelle enchaînera les actions pour solidifier ce genre musical. «La musique ne se réduit pas seulement à la musique moderne», affirme Bienvenu Sidobé, alias Cœur-à-Cœur. Ce célèbre comédien congolais, qui s'aligne derrière le patron du département de la culture et des arts, a apporté son grain de sel à la sauce artistique proposé notamment, par l'orchestre «Mobile cadence», en duo avec le chanteur légendaire, Michel Boyibanda. Loin d'un repli identitaire, la rencontre entre le ministre de la culture et des arts et les ressortissants de la Sangha a permis à Léonidas Carel Mottom Mamoni d'inviter les politiques de ce département à consolider les vertus de paix, chères à l'unité nationale, tout en œuvrant pour le développement du Congo.

Hordel BIAKORO-MALONGA

CHANGEMENT DE NOM

Dr ITOUA ONDET Maixent Cyr porte à la connaissance du public que ses enfants: ITOUA Mervy Genese Dav, ITOUA GAKALA Yanis Dresh, respectivement nés le 23 février 1999 et le 19 juillet 2006, à Brazzaville, vont, désormais, s'appeler ITOUA-ONDET Mervy Dav et ITOUA-ONDETH Gakala Yanis.

ANNONCE

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
ESPACE VETO

Soins des animaux de tout genre et pharmacie

Tel: (+242) 01 282 20 20
157, rue Nkô - Plateau des 15 ans
face Eglise Jesus Ressuscité

Il est porté à la connaissance du public brazzavillois qu'une clinique vétérinaire dénommée (Espace Veto) vient de voir le jour. Elle est située au N° 157 de la rue Nkô, au Plateau des 15 ans, en face de la paroisse Jésus Ressuscité.

Vous pouvez nous contacter aux numéros suivants : 06 477 65 65 / 06 486 38 38 / 05 556 52 00/01 282 20 20
Notre credo : Garantir la santé humaine par la santé animale.

Exposition de peinture à l'I.f.c de Brazzaville

Béret, le «Douanier Rousseau congolais», à l'honneur!

Virtuose artiste-peintre de la République Démocratique du Congo, Bérêt (Abangwa Babucwe, à l'état-civil) a posé ses valises dans le hall de l'I.f.c (Institut français du Congo), à Brazzaville. A la faveur d'une exposition-vente dont le vernissage a eu lieu, vendredi 27 mai 2016. Sous le patronage de l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon.

Composée de 17 toiles de toute beauté, dont les prix varient de 350 000 à 1 500 000 F. Cfa, l'exposition-vente de celui que l'on surnomme aussi le Douanier Rousseau congolais, s'étendra jusqu'au 16 juin 2016. «Nani a leki moninga na makasi» (qui est plus fort que l'autre), «Landa ngai» (Suis moi), «Un seul peuple», «Ponani bokabwani» (Pourquoi la division?), «Tozali mutu moko» (On est un même peuple), «Libota moko» (Une même famille), «Racisme», et «Regarde le seul objectif», tels sont, entre autres chefs-d'œuvre visuels, tous inspirés de la forêt, qui s'offrent à la vue des visiteurs de cette exposition inédite. Une exposition que beaucoup d'amoureux de l'art de Pablo Picasso attendaient avec impatience. «Je ne vous cache pas que j'étais, moi aussi, très curieux et très désireux de rencontrer l'univers si particulier de cet artiste de la République Démocratique du Congo dont le talent dépasse, désormais, les frontières de sa patrie», a avoué Jean-Pierre Vidon. Qui reconnaît dans le style du peintre congolais, du Henri Rousseau (alias Douanier

Rousseau) et du Gauguin. Deux esthètes du pinceau auxquels Bérêt a emprunté ces jaillissements lumineux de couleurs sur fond de nature: grenades jaspées ou pourpres sur lit de verdure ou ibiscus jaunes dans les camaïeux enchevêtrés de la jungle. Il leur a aussi emprunté une peinture généreuse, foisonnante, voire luxuriante où la toile s'encombre de détails tous plus authentiques les uns que les autres, comme si la sylve imaginative était débordante, comme si la forêt dévorait entièrement le spectateur. «Mais les techniques sur d'autres aspects l'en éloignent. A un Douanier Rousseau qui nie, volontairement, les perspectives, Bérêt réplique par des couches successives de feuillages qui s'irisent en arrière-plan par des rais de lumière. Dans cet univers paradisiaque, il parvient à libérer la couleur, en faisant ressortir des animaux miroités, des fleurs mirifiques ou des fruits chamarrés. Il s'attache aux détails des nervures, aux courbes des lianes, comme si l'essence même de son univers était contenue dans un inextricable réseau forestier où



Bérêt prononçant son mot de circonstance, sous le regard de Jean-Pierre Vidon.

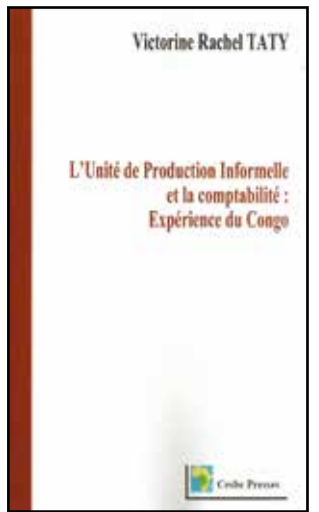
tout semble correspondre, les bruits et les couleurs. Bérêt devient alors le chantre d'une nature sauvage, mystérieuse et généreuse, celle qui vous terrifie tant elle semble vous absorber et vous diluer dans la profondeur de ses mandibules, mais celle également qui vous nourrit des mille images mirifiques d'une abondance originelle. Sa touche devient en quelque sorte un hymne à la nature. En fait, sa peinture n'est ni naïve, ni archaïque. Elle est d'essence divine par la simplicité merveilleuse et moirée qu'elle diffuse, par la sobriété fantastique qu'elle dégage alors même que l'univers transfiguré y est à profusion. C'est le secret de cet artiste, nous faire approcher d'un monde originel, pur et simple, d'un paradis perdu

exubérant de beautés et de vies», a affirmé le diplomate français. Bérêt est né en 1968, à Sanguia, un village du Sud-Kivu. Artiste autodidacte, il a commencé à dessiner la forêt d'Afrique centrale sur ses cahiers d'écoliers. Il s'est imprégné de l'univers sauvage et coloré de la jungle, alors qu'il la parcourait avec son père pour couper des lianes destinées à construire des maisons, des pirogues et des chaises. Bérêt s'est installé, en 1987, à Bujumbura, au Burundi (ville où on lui montre, dans un livre, des reproductions de peintures d'Henri Rousseau, dit le Douanier Rousseau), puis à Dar-el-Salam (Soudan), en 1993, et à Kinshasa, en 1997.

Véran Carrhol YANGA

Victorine Rachel Taty, auteure d'un ouvrage sur le secteur informel au Congo

«L'objectif de mon ouvrage est d'amener les acteurs du secteur informel vers une maîtrise de leurs activités»



La couverture du livre.

Victorine Rachel Taty vient de publier un ouvrage intitulé: «L'unité de production informelle et la comptabilité: expérience du Congo». Paru aux Editions Césbc Presses, dans la collection ThémA, en France, il a été imprimé, pour un premier tirage, à deux cents exemplaires. Cet ouvrage compte 130 pages, réparties en deux volets comprenant, chacun, deux chapitres. Le premier volet porte, tout d'abord, sur la connaissance du contexte général du secteur informel au Congo. A partir d'un échantillon des acteurs de ce secteur, l'auteur recense les difficultés relatives à la tenue de la comptabilité. Cette prise de conscience documentaire et pratique conduit l'auteure au deuxième volet sur la distinction des activités du secteur informel. Victorine Rachel Taty termine son ouvrage par l'appréciation des impacts des résultats de cette réflexion sur le plan comptable et institutionnel. Pour elle, «l'objectif de cet ouvrage est d'amener les acteurs du secteur informel vers une maîtrise de leurs activités». Dans l'interview qu'elle nous a accordée, elle développe, avec détails, toutes ces informations sur son ouvrage.



Victorine Rachel Taty.

pourraient impacter les usages de ce secteur informel et qui pourraient briser sa dynamique.

En effet, en l'absence de la pratique de comptabilité, certaines unités de production informelle englobent tous azimuts des finances dans des activités qui les conduisent à la perte. La comptabilité étant le recensement et la mesure économique de l'activité et du patrimoine d'une entité économique (entreprise, collectivité, association, Etat, administration publique et autres). La finance est, quant à elle, l'art de la gestion des fonds. Aussi, l'absence d'une pratique, qu'elle soit comptable ou financière, expose l'entreprise à l'incertitude et à la précarité.

Par la pratique de comptabilité, j'entends: «acceptation progressive, par les acteurs du secteur informel, d'une tenue de comptes simplifiée de leurs activités économiques». Il s'agit de faire acquiescer des réflexes comptables aux acteurs économiques et de leur faire intérioriser comme valeur. Bien entendu, il s'agit non pas d'un système qui soit applicable aussitôt, mais elle jette les bases d'un processus qui s'instrumentalisera, de manière progressive dans le temps, et qui impliquera l'ensemble des acteurs (U.p.i), l'administration, l'ordre des experts comptables, les centres de gestions agréés (C.g.a) et tous les décideurs en la matière.

* **Quel est le message que vous adressez aux lecteurs?**

** Face à cette préoccupation, je tiens à vous dire que cet ouvrage est beaucoup plus technique. Il est destiné aux professionnels, aux chercheurs et aux étudiants. Je présume que l'intérêt de ce livre pour les lecteurs porte principalement sur les objectifs ci-après que je vise:

- une grande partie des acteurs du secteur informel évolue dans la précarité du fait du non-suivi économique de leurs activités. Bien que certains opérateurs qui y œuvrent connaissent une prospérité, ils jouiraient d'une meilleure croissance avec les pratiques comptables. Aussi, l'objectif de cet ouvrage est d'amener les acteurs du secteur informel vers une maîtrise de leurs activités, pour les faire sortir de la précarité et booster leur potentiel de développement;
- pour la profession comptable, ce secteur se présente comme un marché potentiel qui donnerait de la matière aux experts comptables, du fait de l'élargissement du portefeuille tant en nombre de clients qu'en terme de missions qui seraient de facto diversifiées. En effet, au-delà des services traditionnels, les experts comptables devront aussi s'investir en conseil, pour aider ces acteurs du secteur informel à réussir dans leur métier;
- au niveau institutionnel, ce travail contribuerait à réduire l'opacité du secteur informel, du fait de l'absence de statistiques. En effet, l'assistance qu'apporteraient les professionnels de la comptabilité au secteur informel conduirait

à la production des chiffres qui seraient repris dans les comptes nationaux. Ce qui constituerait une source d'informations qui enrichirait les données de la comptabilité de la Nation qui, de ce fait, sont appauvries par manque d'informations sur le secteur informel.

* **Pourquoi ce titre?**

** La notion même d'«informel» sonne comme un fourre-tout dans lequel on retrouverait des éléments qui, sortis de là, pourraient être disposés de manière graduelle, du négatif au précieux. Cet informel que nous côtoyons au quotidien dans tous les domaines, ne peut pas nous laisser indifférents. Cet environnement au caractère insaisissable s'appréhende lorsque nous prenons juste un peu de temps pour l'observer. A partir de l'observation des pratiques des acteurs, l'on s'aperçoit que ces hommes et ces femmes qui y évoluent ont besoin des outils qui leur permettraient de tirer un meilleur profit de leurs activités.

Propos recueillis par Grâce-Désirée BAH

* **De quoi parlez-vous exactement dans votre ouvrage?**

** Il sied de vous dire, dès l'entrée du jeu, que mon ouvrage met en exergue la réalité socio-économique et institutionnelle de notre pays, à partir d'un double constat. Le premier constat relève des institutions internationales. La République du Congo ne s'aligne pas encore sur les standards internationaux qui caractérisent les pays performants ou émergents, du fait de l'environnement des affaires peu attractif pour les investisseurs étrangers d'une part, et des faiblesses relevées en matière de

normes et pratiques de comptabilité et d'audit des entreprises privées et parapubliques d'autre part.

Le deuxième constat relève que l'économie congolaise, étiolée durant plusieurs années, a progressivement évolué, à partir des années 90, vers une économie libérale dominée par le secteur pétrolier. Mais en marge de cette croissance, s'est développée, de manière concomitante, une économie informelle. D'où la répartition de l'activité économique entre le secteur formel et le secteur informel. Si, dans le cas du secteur privé formel et parapublic, l'on remarque

une insuffisance des pratiques en matière de comptabilité et d'audit financier, avec pour corollaire l'absence de transparence financière, le secteur informel, quant à lui, se caractérise par l'absence totale de statistiques, qui obère les comptes nationaux. C'est cette particularité du secteur informel qui m'a interpellée.

Par «l'unité de production informelle (U.p.i) et la comptabilité», je n'entends pas étudier le secteur informel, encore moins à le formaliser. Je propose plutôt des mécanismes d'une traçabilité de ses activités économiques, tout en limitant les bouleversements qui



B.P: 06, Cité du Djoué
Brazzaville CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/019/2016

RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BACHES D'EAU POTABLE DE 250 M³ CHACUNE AU BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OMS, BRAZZAVILLE.

Le Bureau régional pour l'Afrique désire recruter une entreprise chargée de l'exécution des travaux de construction de deux baches d'eau potable d'un volume utile de 250m³ chacune.

En effet, l'OMS dispose pour son siège du Bureau régional pour l'Afrique à Brazzaville, d'un domaine foncier couramment appelé «Cité du Djoué». En dehors des bâtiments administratifs, la Cité du Djoué regorge 36 studios, 42 appartements et 46 villas à usage de logement de son staff.

Ces bâtiments sont approvisionnés en eau potable par la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE) et les forages construits sur le site.

Un réseau maillé de plus de 4 kilomètres et cinq (05) stations de reprise d'une capacité totale de 444 m³ installés dans la cité du Djoué constituent l'ensemble du système d'approvisionnement en eau potable interne.

La SNDE devrait approvisionner la cité du Djoué quotidiennement de 1200 m³ d'eau. A ce volume journalier, il devrait s'ajouter une quantité de 240 m³ d'eau fournie par les forages de l'OMS/AFRO.

Malheureusement la fourniture d'eau par la SNDE n'est ni régulière, ni constante car, elle est sujette à des ruptures fréquentes et à un faible débit.

Afin de répondre de manière efficiente à la demande journalière de l'eau dans la Cité du Djoué qui est d'environ 450m³/j et, dans la perspective d'augmenter en quantité la production en eau potable, l'OMS/AFRO a procédé à la construction de deux nouveaux forages dont la production

totale en eau potable est d'environ 12m³ /h soit 288 m³ /j.

Etant donné que l'augmentation la production journalière en eau potable induit tacitement l'augmentation de la capacité de stockage de l'eau produite afin de permettre une gestion rationnelle de la distribution de l'eau potable, l'OMS/AFRO a initié le projet de construction de deux baches d'eau potable d'un volume utile de 250m³ chacune.

Le présent avis d'appel d'offre a pour but de permettre au Bureau régional de sélectionner une entreprise chargée de l'exécution des travaux de construction de deux baches d'eau potable d'un volume utile de 250m³ chacune, y compris :

- (i) La construction d'un regard de vidange ;
- (ii) La mise en place du réseau d'alimentation de la bache à eau à partir des nouveaux forages récemment réalisés ;
- (iii) La fourniture et la pose des équipements électriques ;
- (iv) La fourniture et la pose des équipements hydrauliques ; et
- (v) La mise en place du réseau de distribution d'eau de la bache vers le réseau existant de distribution d'eau.

Les entreprises spécialisées dans la construction des ouvrages de stockage d'eau sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offres y afférant jusqu'au 10 juin 2016, entre 9H et 13H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à «L'Est-tate, Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué».

Chaque soumission devra comporter trois (3) volets:

- Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir :
 - une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
 - une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU) ;

- une copie de la patente de l'année en cours ;
- une copie de l'attestation de non faillite
- une copie de l'attestation de moralité fiscale.
- Une copie d'identité bancaire.
- Le volet technique sera composé des éléments suivants :
 - l'expérience professionnelle et les références des travaux similaires déjà réalisés ;
 - les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
 - la méthodologie à utiliser
 - la liste du matériel à mettre à la disposition du chantier,
 - le planning des travaux.
- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations (à remplir dans les devis quantitatifs et estimatifs.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe globale contenant ces deux offres sera fermée et devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES-AFRO/019/2016. CONFIDENTIEL - RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BACHES A L'OMS/AFRO». L'enveloppe devra être déposée au plus tard lundi 13 juin 2016 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation Mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville - Congo

Un reçu de dépôt d'enveloppe scellée sera délivré par le Secrétariat de l'Administration générale.

Une visite collective des lieux sera organisée le mardi 7 juin 2016 à 10H avec comme programme:

- 10H00 à 10H15: séance de briefing dans la salle 18 à l'Estate;
- 10H15 à 10H30: visite de reconnaissance des lieux et;
- 10H30 à 11H45: séance de questions/réponses.

Fait à Brazzaville, le 30 mai 2016

Le bureau régional de l'OMS

Eliminatoires de la CAN 2017

L'aubade funèbre a retenti pour le Congo

Les Diables-Rouges du Congo ont subi, dimanche 5 juin 2016, à Nairobi, face au Kenya (1-2), leur première défaite, depuis le début des éliminatoires de la CAN 2017, en juin 2015. Mais, une défaite compromettante. Car, d'ores et déjà, ils ont officiellement dit adieu à la phase finale qui se déroulera au Gabon. C'est la Guinée-Bissau, vainqueur de la Zambie (3-2), la veille, dans le même groupe avec le Congo et le Kenya, qui

Kenya-Congo : 8-7

Les annales du football congolais et kenyan ne fourmillent pas de contacts. Ils sont, plutôt, rares. Tant au niveau des clubs qu'à celui des équipes nationales. En cinq décennies, les équipes nationales du Congo et du Kenya ne se sont frotté que quatre fois. Congolais et Kenyans s'expliquaient, pour la première fois, le 15 juin 1975, à Nairobi, dans le cadre de la tournée Est-africaine de préparation des Diables-Rouges du Congo, en vue du match Congo-Nigeria (0-1 et 1-2) des éliminatoires de la CAN 1976. Les Diables-Rouges étaient sous les ordres de l'entraîneur roumain Cicérone Manoulache. Au bout de 90 minutes de jeu, le Kenya (2-1) damait le pion au Congo, malgré la classe de ses joueurs qui en imposaient, pourtant. On peut citer, entre autres: Mbono, auteur de l'unique but du Congo, Moukila "Sayal", Mbemba "Tostao", Minga "Pépé", Gabriel Dengaki, Gaston Nganga-Mwivi, Lakou "Abossolo", Daniel Ebomoua, Kimbémbé "Akim", Alphonse Yanghat, André Mbouta, Ntandou, Ondono.

Les deux sélections nationales se retrouvaient, le 28 janvier 1978, à Khartoum. A l'occasion du tournoi international organisé dans cette ville, servant de préparation des Diables-Rouges à la phase finale de la CAN-Ghana 78. Mbemba "Tostao", Nganga-Mwivi, Ndomba "Géomètre", Ebomoua et Maxime Matsima étaient absents. Les Diables-Rouges, bien que rapidement menés au score par 2 à 0, renversèrent la vapeur, égalisèrent et remportèrent, au finish, la victoire par 4 à 3. Les Kenyans, dégoûtés, devinrent les spectateurs de leur agonie.

L'explication du match aller des éliminatoires de la CAN 2017, le 14 juin 2015, à Owando, constituait une énigme. Elle renvoyait les deux équipes à l'égalité (1-1). Celle du match retour, dimanche 5 juin 2016, condamnait les Diables-Rouges à l'emporter, s'ils tenaient à intégrer le groupe des pays attendus à la phase finale, au Gabon. Ils n'en ont pas eu les moyens. Les Diables-Rouges sont renvoyés à leurs chères études, dans la forêt équatoriale. Éliminés! En faisant le total, on s'aperçoit que le Niger exhibe deux victoires, contre une, pour le Congo. Même le Kenya danse!

G.M.



Kenya-Congo Dikamona à la peine.

terminera premier, quel que soit le résultat de la cinquième et dernière journée, en septembre prochain. Parce qu'avec 10 points à son compteur, contre 6 points seulement pour le Congo et la Zambie, puis 4, pour le Kenya, elle ne peut plus être rattrapée.

C'est dire que l'aubade funèbre a déjà retenti pour les Diables-Rouges. Ils ne participeront pas à une deuxième phase finale de rang, après celle de Guinée Equatoriale, en 2015. Héritage dilapidé! C'est triste! C'est dommage! On a beau s'arracher les cheveux, se mordre les doigts, se rouler à terre, rien à faire. L'élimination au visage lugubre est là.

Les férus congolais de football sont déçus par cette défaite. Les Kenyans, derniers du groupe, ont pourtant été supérieurs aux Congolais. Sur toute la ligne. Ceux-ci avaient déjà posé des problèmes aux Diables-Rouges, à Owando, en match aller, le 14 juin 2015. En les contraignant au match nul (1-1). A l'époque, on avait trouvé un bouc émissaire, en l'occurrence Claude Le Roy, l'entraîneur... Qui a fait face à une campagne effrénée de dénigrement. Oubliant qu'un

entraîneur n'est que le maillon d'une chaîne. La vérité a-t-elle rattrapé ceux qui l'avaient déclinée? Nous y reviendrons, ultérieurement.

Revenons au match de Nairobi. Les Diables-Rouges ont fait illusion après avoir ouvert le score par Prince Oniangue (19e), sur penalty. On a plutôt vu, après, une équipe du Kenya décidée à renverser la vapeur. Elle s'est distinguée par une mobilité tactique et par une agressivité instinctive manifestée à bon escient. En jouant librement et en affichant une grande fureur de vaincre. Et pourtant dans l'affaire, le match n'avait plus d'enjeu, pour le Kenya, sauf sauver l'honneur. Ses joueurs faisaient rarement passer leurs adversaires: le ballon ou le pied, pourvu que rien ne crée le danger dans leur camp. Cela a porté des fruits. Ils ont vite égalisé, à la 24ème minute, par Masika, lequel profitait de la passivité coupable de la défense congolaise. La fin de partie a été, ensuite, catastrophique pour les Diables-Rouges, en mettant en relief l'incapacité du milieu de terrain à accélérer le jeu, à créer des brèches pour ses attaquants. N'est-ce

pas au milieu de terrain que se préparent les victoires? Et la défense? Elle a semblé rêver à certains moments. Par ailleurs, elle fut rarement à l'aise sur les contre-attaques du Kenya. Celle de la 79ème minute a été fatale, étant conclue par Eric Johanna. Elle a permis aux Kenyans d'inscrire leur deuxième but. Qui a coupé souffle et jarrets aux Diables-Rouges. Inutile de trop tirer sur les Diables-Rouges. On noircirait des tonnes de colonnes. Il faut les laisser, maintenant, terminer leurs batailles... quand bien même leur petite forme déstabiliserait leurs inconditionnels.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Kenya bat Congo (2-1). Buts: Ayub Timbé Masika (24e) et Eric Johanna (67e), pour le Kenya. Oniangue (13e sur penalty), pour le Congo.

Congo: Mafoumbi; Baudry Marvin, Dikamona (18), Maël Lépicier (5), Francis Nganga (puis Bouka-Moutou, 58e); Delvin Ndinga, Prince Oniangue (puis Jordan Massengo,), Merveil Ndockyt (6), Fodé Doré (puis Vinny Ibara,); Fabrice Ondama-Nguessi, Thievy Bifouma. Coach: Pierre Lechantre.

Décès de Mohamed Ali

C'était «la classe, la beauté, l'élégance»!

Mohamed Ali, la légende mondiale de la boxe, s'est éteint, vendredi 3 juin 2016, à Phoenix, en Arizona, à l'âge de 74 ans. Il a été vaincu par la maladie de Parkinson, après 32 ans de combat.

Ce boxeur noir américain, né sous le nom de Cassius Clay avant de se convertir à l'islam, a marqué l'histoire de la boxe mondiale. Parfois insolent, il clamait tout haut qu'il était «le plus beau et le plus fort». Mohamed Ali fut un excellent puncheur. Il tranchait par son style. Jeu de jambes, danse autour de l'adversaire, précision des coups, esquive rapidité et intelligence ont fait de lui un boxeur exceptionnel: champion olympique à Rome, en 1960, à l'âge de 18 ans, champion du monde des poids lourds à trois reprises. Il a totalisé 56 victoires en 61 combats.

L'un des succès les plus retentissants de Mohamed Ali est sa victoire, le 30 octobre 1974, à Kinshasa, aux dépens de George Foreman, envoyé au tapis au bout de huit reprises. Il l'avait vaincu comme d'autres célébrités telles que: Henri Cooper, Sonny Liston, Floyd Patterson, Jerry Quarry, Léon Spinks, Joe Frazier, etc. Un an après son combat contre George Foreman, que "La Semaine Africaine" avait couvert par son collaborateur attiré, Clément Massengo "Fu Man Chu", Manille avait vu la dernière étincelle de son talent. Dans un des combats les plus violents de l'histoire, Ali scella par une victoire l'épilogue de sa trilogie avec Joe Frazier.

Mais, plus qu'un pugiliste, Mohamed Ali était une icône culturelle, une force sociale et politique. Son refus d'aller se battre au Vietnam, alors que les Etats-Unis y sont en guerre, lui valut d'être condamné, en 1967, à 5 ans de prison, la perte de sa licence et son titre de champion du monde. N'ayant plus le droit de boxer, il en profita pour faire campagne contre la guerre et pour le droit des minorités.

Brillant, naïf, charmeur, impertinent, Ali laisse tant de visages de lui-même et de facéties qu'il est presque impossible de percer l'homme. Devenu le visage des malades de Parkinson, il n'avait cessé de s'engager pour la recherche contre la maladie. Digne face à son déclin, alors que l'avancée du syndrome le privait, peu à peu, d'élocution. Triste ironie de voir le plus grand hâbleur de l'histoire du sport réduit au silence. Reste une maxime, répétée à l'envie. L'épithète d'une vie de luttes, de conquêtes amoureuses et d'investissements douteux. «Les gens humbles ne vont jamais très loin.»

Concluons par l'hommage de Brahim Asloum, champion olympique de boxe à Athènes en 2000, très attristé: «C'est un grand homme qui nous a quittés, une légende du sport. Le plus bel ambassadeur que la boxe n'ait jamais eu. Mohamed Ali est à l'image de ce qu'a été Nelson Mandela. Ali, c'était l'humanité en lui-même. Son histoire, ses positions m'ont forgé. Mohamed Ali est l'exemple de notre jeunesse: des gens qui se battent en permanence pour se faire respecter pour apporter cette paix, cette égalité. Mohamed Ali, c'était la classe, la beauté l'élégance.»

G.M.



Mohamed Ali.

Basket-ball

Liber Basket fait chuter Angés-Noirs B.C

Le championnat de basket-ball se poursuit à Brazzaville. On a joué, comme à l'accoutumée, samedi 4 et dimanche 5 juin 2016, au gymnase Maxime Matsima du Centre sportif et universitaire de Makélékélé. Du moins, les seniors, dans les deux versions, les cadets et juniors se contentant d'évoluer sur des terrains en plein air. Pour l'instant. En dépit de leur régularité, certaines équipes manquent cependant d'efficacité, mieux d'adresse. Raison d'élever les débats. Les scores qu'elles enregistrent semblent n'être pas ceux du basket-ball, qui est un sport tourné vers l'offensive à outrance tant il fait plaisir de porter la balle au panier. En un mot, le basket-ball est une perpétuelle course au panier. Il exige de ce fait de la résistance et beaucoup de dextérité. Et il semble que beaucoup de joueurs ne possèdent pas ces qualités, même ceux qui ont l'instinctif privilège d'avoir une stature

Lutte pour la conquête du ballon entre Liber Basket et Angés-Noirs B.C



idéale pour pratiquer ce sport. Par ailleurs, des joueurs qui ont le talent sont incapables de se discipliner ou ne trouvent pas quelqu'un capable de le faire. C'est là que résident certaines difficultés du basket-ball congo-

lais... et, parfois, la bonne volonté d'anciens joueurs ne suffit plus pour confectionner des équipes valables.

Mais, venons-en aux matchs et résultats du week-end. Pour signaler la plus belle des victoires,

celle obtenue par Liber Basket, dimanche 5 juin, aux dépens d'Angés-Noirs (84-81). C'était un dangereux suspens, interdit aux cardiaques. Qui a connu son dénouement après prolongation (66-66, au temps réglementaire:

G.M.

17-17/20-16/10-22/19-11). A une minute de la fin de la prolongation, Angés-Noirs, menant pourtant de six points (80-74), a poursuivi l'offensive, alors qu'il était de son intérêt, de «geler» le ballon. Il a fini par être coiffé sur le fil... Une victoire, néanmoins, méritée, pour Liber Basket.

Auparavant, en dames, Braza Basket l'a emporté, sans forcer son talent, aux dépens d'Etoile du Congo. Le score final en dit long sur sa supériorité: 77-16. Et pourtant, la veille, Etoile du Congo avait surpris Diables-Noirs: 52-51.

Samedi 4 juin, les Diables-Noirs l'emportaient, à l'issue d'une chaude empoignée, devant Avenir du rail, malgré l'efficacité de l'international Meryl Boukinda: 65-57. Chez les filles, victoire de Braza Basket aux dépens d'Inter Club: 63-48.

Une ombre: des équipes font l'école buissonnière. Pour une raison ou une autre. C'est le cas, le week-end dernier, de l'A.S Thomas, qui devait en découdre avec Inter Club, et R.B.C, avec B.C.M. Cela est regrettable!



CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



legrand

SIMPLE ALLUMAGE

500 FCFA

simon

VA-ET-VIENT

600 FCFA



Schneider
Electric

DISJONCTEUR MODULAIRE
6A-25A

5000 FCFA



OSRAM
AMPOULE

600 FCFA



legrand

RALLONGE
MULTI PRISES

6500 FCFA



legrand

HUBLOT

5000 FCFA

6 Avenue Foch, Centre ville - Brazzaville / République du Congo

Tel : 06 908 19 98 / 05 772 47 47 - www.celecsa.com